



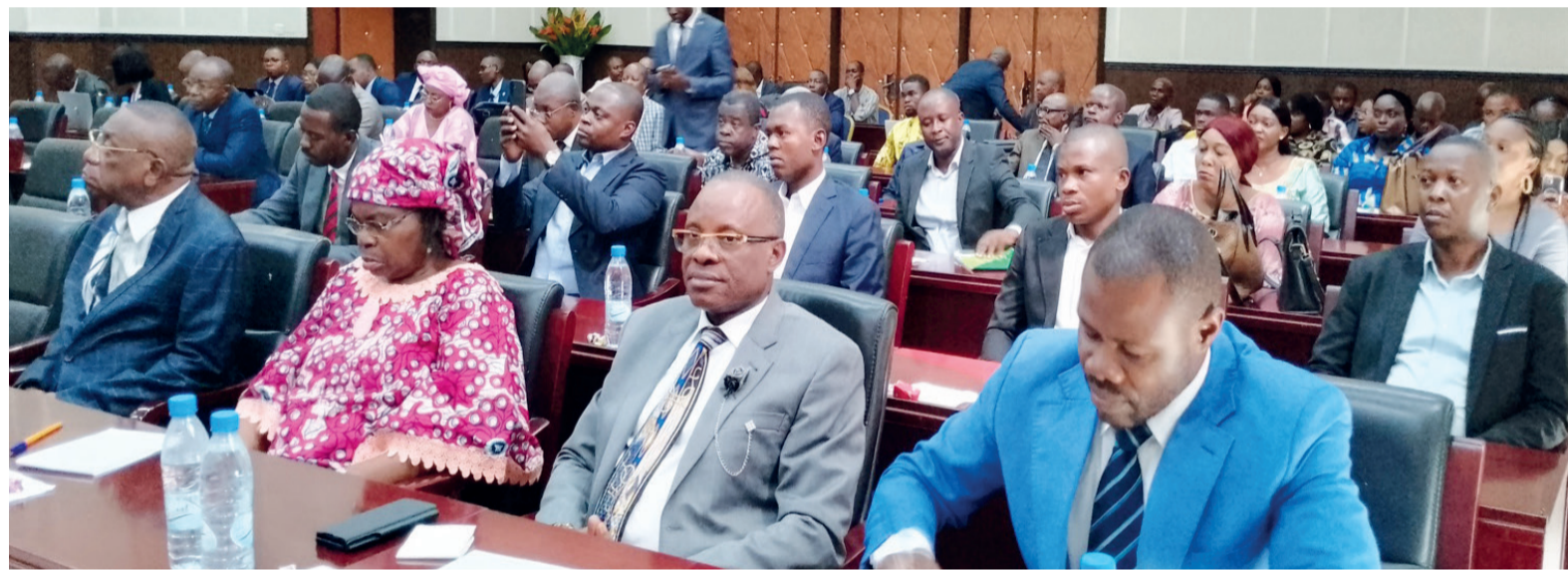
## CAISSE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

# Une feuille de route pour la mise en œuvre effective

La Caisse d'assurance maladie universelle (Camu) sera implémentée au Congo courant l'année 2025. Une feuille de route y afférente a été adoptée lors d'un atelier organisé du 30 au 31 octobre, à Brazzaville.

Selon le directeur général de la Camu, Félix Mouko, cette feuille de route concerne le fonctionnement de la caisse, les activités touchant au conventionnement avec les formations sanitaires, à la prise en charge, ainsi qu'à la poursuite de l'enrôlement des assurés.

Page 7



Les participants à l'atelier/Adiac

## CONGO-CUBA

# Resserrement des liens entre les partis au pouvoir



Les deux parties pendant l'audience/DR

Le Parti congolais du travail (PCT) et le Parti communiste de Cuba entendent resserrer leurs relations d'amitié et de coopération datant de plusieurs décennies. Le sujet a été évoqué le 31 octobre à Braz-

zaville par le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, et la chargée d'affaires à l'ambassade de Cuba en République du Congo, Yoslaidy Clementé Lopez.

Page 3

## EDUCATION

# Des étudiants congolais accueillis en Algérie

La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, a exhorté au travail, le 31 octobre à Brazzaville, les dix-sept étudiants congolais bénéficiant de la bourse d'Algérie.

« La particularité de cette année, pour le programme boursier 2024-2025, est que les bourses octroyées sont réservées dans des écoles supérieures d'excellence », a indiqué l'ambassadeur algérien, Azzedine Riache.

Page 6

## AFFAIRES

# Plusieurs entreprises dotées d'équipements



Remise des équipements par la ministre des PME et de l'Artisanat/Adiac

Dans le cadre du Fonds d'appui au développement des petites et moyennes entreprises, le gouvernement a offert à quarante-huit entreprises du matériel et des équipements de production en vue d'accroître leur compétitivité sur le marché. « Sur quatre-vingt-quatre entreprises retenues, quarante-huit se sont acquittées de l'obligation du versement de 30% exigés », a expliqué le secrétaire exécutif de l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises, Aimé Blanchard Linvani.

Page 3

## HOMMAGE

# Henri Lopes un an déjà

Page 13

## Éditorial

# On reparle de l'arbre

Page 2

## ÉDITORIAL

## On reparle de l'arbre

Mercredi 6 novembre sera célébrée la Journée nationale de l'arbre. Instituée en 1984, ce rendez-vous se renouvelle depuis quarante années, preuve s'il en faut de la pertinence du choix fait par les plus hautes autorités congolaises d'accorder une attention particulière à la préservation de l'un des maillons essentiels des écosystèmes naturels.

L'arbre, cela va sans dire, est une richesse universelle inestimable en raison de la place qu'il occupe traditionnellement dans l'équilibre de la vie en société. Situé au cœur de l'Afrique centrale, notre pays se positionne, avec ses voisins, à l'avant-garde de la sensibilisation aux politiques de financement des initiatives en faveur de la forêt. Le Fonds bleu pour le bassin du Congo, lancé en 2017, en est la parfaite illustration.

Le planting d'arbres à l'occasion de la Journée nationale dédiée constitue un témoignage supplémentaire de l'attachement des Congolais à ce processus dont ils peuvent être fiers pour avoir été, depuis quatre décennies, parmi les premiers à s'organiser de la sorte.

Devant l'ampleur des dégâts causés par les calamités naturelles, la forêt reste un moyen de lutte efficace contre le dérèglement climatique. En plantant un arbre de son choix, comme nous sommes appelés à le faire ce 6 novembre, chacun contribuera, au travers de ce geste responsable, à la régénération de nos forêts, à la protection de nos terres.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

## Le Sénat accompagne le suivi du PND

La Commission défense et sécurité du Sénat a assuré sa disponibilité à accompagner le ministère de la Défense nationale dans la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026.



Charles Richard Mondjo s'entretenant avec la délégation du Sénat/Adiac

Le suivi des projets du ministère de la Défense nationale et les progrès réalisés dans le cadre du PND ont été au cœur d'un échange entre le ministre Charles Richard Mondjo et la délégation de la Commission défense et sécurité du Sénat, conduite par son président, le vénérable Gabriel Nzambila. A cette occasion, le ministre a présenté les avancées et les défis du secteur de la défense.

Par ailleurs, les deux parties ont évalué le bilan à mi-parcours du PND et discuté de la loi de programmation militaire. « Nous sommes venus écouter le ministre de la Défense nationale, pour savoir qu'est ce qui a été fait et qui ne l'a pas été, dans le cadre du PND et de la loi de programmation mi-

litaire, et ce que nous pouvons faire pour accompagner monsieur le ministre dans la mise en œuvre de son programme », a expliqué le vénérable Gabriel Nzambila, à l'issue de la séance de travail.

La Commission défense et sécurité du Sénat a tenu à rappeler qu'elle connaît également la situation aussi particulière du pays. « Nous arrivons à la fin de l'année. Le travail se fait à ce niveau-là pour regarder au niveau des pourcentages ce qui a été fait. Au stade d'aujourd'hui, on est allé dans ces détails », a ajouté Gabriel Nzambila, précisant qu'il n'est pas facile de mettre en œuvre le PND tel qu'il a été prévu.

**Guillaume Ondze**

*Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)*  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE  
Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com),  
site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## VIE DES PARTIS

## Le PCT veut renforcer ses liens avec le Parti communiste de Cuba

La problématique a été évoquée le 31 octobre, à Brazzaville, lors d'un entretien entre le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, et la chargée d'affaires de l'ambassade de Cuba en République du Congo, Yoslaidy Clementé Lopez.



Les deux parties pendant l'audience DR

La diplomate cubaine a, en effet, été reçue au siège du PCT, à Mpila. « Nous avons beaucoup discuté des liens historiques et de fraternité qui lient nos deux pays, surtout dans le domaine politique à travers le Parti communiste de Cuba et le PCT. Nous avons, en effet, évoqué la nécessité pour nos deux partis d'examiner la manière dont nous pouvons résoudre les problèmes que nous avons en commun, travailler en direction de la jeunesse, et la volonté bilatérale de continuer à raffermir les relations entre le Congo et Cuba », a déclaré en substance Yoslaidy Clementé Lopez à sa sortie d'audience.

Parfait Wilfried Douniama

## PME

## Les équipements de production pour plus d'une quarantaine d'entreprises

A travers le Fonds d'appui au développement des Petites et moyennes entreprises (PME), la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a mis à la disposition de quarante-huit entreprises du matériel et des équipements pour accroître leur compétitivité sur le marché.



Remise des équipements par la ministre des PME/Adiac

L'allocation des appuis directs aux micros, petites et moyennes entreprises par la mise à disposition du matériel et des équipements de production, selon les secteurs d'activités, découle d'une subvention à coûts partagés : l'entreprise bénéficiaire couvre 30% du montant du besoin d'appui et l'Agence de développement des PME 70%, a expliqué Aimé Blanchard Linvani, directeur général de ladite agence. « Sur quatre-vingt-quatre entreprises retenues, quarante-huit entreprises se sont acquittées de l'obligation du versement de 30% exigés », a-t-il précisé.

Par ailleurs, selon la ministre des

PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, la philosophie « Made in Congo » « Consommer congolais » a orienté la priorité accordée aux entreprises bénéficiaires créées et dirigées par de jeunes congolais. « Nous avons réuni les conditions financières et matérielles pour répondre à vos besoins malgré les difficultés. Le tour est venu pour vous de remplir votre part du contrat en étant productifs sur le marché », a-t-elle encouragé.

Au-delà du matériel et des équipements reçus, les dirigeants de ces entreprises bénéficieront d'un accompagnement qui combinera

assistance technique, conseils, formations sur une période de douze mois par l'Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises en vue de les inscrire dans une dynamique de pérennisation de leurs activités.

« Vous êtes un maillon essentiel dans la poursuite de notre longue marche vers le développement. Vos entreprises doivent être des entreprises citoyennes qui respectent les lois de la République et contribuent à la création d'emplois pour d'autres », a exhorté la ministre des PME et de l'Artisanat.

Rominique Makaya

## LE FAIT DU JOUR

## La fabrique des dissensions

Revenons à eux encore une fois. Une énième fois tant le sujet est inépuisable. Eux, c'est-à-dire les « grands » de ce monde. Entre leurs mains repose le destin de l'humanité : États-Unis, Russie, Chine, France, Grande-Bretagne, et aussi ONU, UE, UA, G7, BRICS, etc., la liste pourrait être bien plus longue. Ils constituent autant de pôles de décision et de cercles d'influence susceptibles de faire le bonheur des terriens que nous sommes, mais aussi notre malheur.

Dans les deux cas, s'ils décident conjointement de privilégier l'intérêt général, le résultat en sera la promotion de la stabilité aux quatre coins du monde, mais s'ils se recroquevillent sur eux-mêmes, ils élèveront les tensions à un niveau où la possibilité de contenir leurs ardeurs bellicistes deviendra infinitésimale. Le fait que les deux options soient soupesées sur la même

balance donne à penser qu'ils évalueront les conséquences de leurs choix avant d'agir.

Ces dernières années, la distance entre les uns et les autres est telle que les voies du consensus tendent à se refermer dangereusement au profit de la discorde. Et ils ne manquent pas d'arguments pour alimenter et entretenir les dissensions entre eux. La diversité des pays, des continents et des peuples se reflète invariablement dans leurs habitudes comme dans leurs coutumes, leurs valeurs et leurs intérêts. Il est donc impossible d'obtenir le consentement mutuel sur tout.

Il n'empêche qu'il y a soixante-dix-neuf ans jour pour jour, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, tenant compte de l'ampleur des souffrances infligées à la société humaine par ce conflit, nations exsangues et dirigeants traumatisés prirent fait et cause pour la paix.

D'où la naissance de l'Organisation internationale basée à New York, aux États-Unis, qui accueille depuis lors, chaque année, les délégations des pays membres à venir débattre de l'avenir du monde. A travers ses institutions, le système des Nations unies a posé les bases d'une volonté unanime d'œuvrer à la consolidation des acquis de cet engagement solennel.

Au vu de quoi l'OMS, la FAO, l'Unesco, le Fnuap, le Pnud, l'Unicef, le HCR et bien d'autres organismes spécialisés, dans la poursuite de ce noble objectif, apportent depuis aide et assistance aux personnes affectées ou démunies sur les cinq continents. Malheureusement, du fait des crises multiples qui sévissent partout dans le monde, le travail de ces instances est rendu de jour en jour plus difficile. Non seulement les parties aux conflits créent des obstacles au déploiement de leurs équipes, mais la mobilisation

des moyens en prend un coup.

Plus haut sont cités les pays et les institutions communautaires. Les premiers siègent tous au Conseil de sécurité de l'ONU qui est devenu au fil du temps le reflet de leurs divergences. Les pressions qu'ils exercent sur le reste des entités sont suffisamment fortes qu'il n'est pas exagéré, en observant le tableau des relations internationales, de prédire que le monde fera du surplace encore un long moment. Parce que chacun des acteurs a une responsabilité dans la fabrication des dissensions qui polluent le climat général.

En même temps, et c'est là que réside l'espoir, les plus puissants sont capables de faire avancer la cause de la paix comme valeur indispensable à la construction du progrès. Mais qui pour sauter le premier pas ? La question reste posée.

Gankama N'Siah

## JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

## ONG et confessions religieuses se mobilisent

Le 6 novembre, le Congo va commémorer la 38<sup>e</sup> édition de la Journée nationale de l'arbre. En vue de garantir sa réussite, le ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, a échangé le 30 octobre à Brazzaville avec les responsables d'associations et des confessions religieuses pour solliciter leur participation massive.

L'église Impact centre chrétien (ICC), les Organisations non gouvernementales (ONG) et quelques associations ont été convoquées à la rencontre spéciale. A cet effet, le ministre Juste Désiré Mondelé leur a présenté le projet qui porte sur le planting d'arbres, le 6 novembre. Une initiative du gouvernement créée pour renforcer sa politique d'afforestation à travers le pays en vue de lutter contre les effets du changement climatique.

« La rencontre avec le ministre a porté sur la 38<sup>e</sup> Journée nationale de l'arbre qui aura lieu le 6 novembre prochain. Il nous a présenté le projet avant de solliciter notre implication massive en vue de garantir son aboutissement heureux. Nous avons adhéré à l'initiative car l'Eglise fait partie de la société qui doit son existence grâce à l'arbre qui est la vie et celle du chrétien en dépend. A ce titre, en tant qu'Eglise, nous sommes concernés par cette thématique », a souligné Lilan Mbongi de l'église ICC la Base.



Une pépinière d'acacias en préparation/Adiac

« La rencontre avec le ministre a porté sur la 38<sup>e</sup> Journée nationale de l'arbre qui aura lieu le 6 novembre prochain. Il nous a présenté le projet avant de solliciter notre implication massive en vue de garantir son aboutissement heureux. Nous avons adhéré à l'initiative car l'Eglise fait partie de la société qui doit son existence grâce à l'arbre qui est la vie et celle du chrétien en dépend. A ce titre, en tant qu'Eglise, nous sommes concernés par cette thématique »

Tout comme les confessions religieuses, les associations ont elles aussi marqué leur adhésion au planting d'arbres de ce 6 novembre. Une manière pour elles de contribuer aux côtés des autres acteurs à la réussite du programme d'afforestation du gouvernement.

Au cours de cette rencontre, les deux parties se sont engagées à travailler ensemble afin de mettre en place une stratégie commune qui leur permettra de bien se déployer le jour échu sur les différents sites de planting retenus par le gouvernement.

L'année dernière, la 37<sup>e</sup> édition s'était tenue sur le thème « Ensemble, plantons les arbres pour lutter contre les érosions dans nos villes ». L'opération s'était effectuée à Oyo, dans le département de la Cuvette. A cette occasion, plus de trois hectares de 1200 plants avaient été mis en terre composés, entre autres, des agrumes, notamment d'acacias, d'avocats, des manguiers et des saoutiers.

Firmin Oyé



### ANNONCE : MANAGER FINANCE ET OPERATIONS DES BUREAUX-WWF CONGO ET GABON (H/F)

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un **MANAGER FINANCE ET OPERATIONS DES BUREAUX-WWF CONGO ET GABON (H/F)**, dynamique et engagé.

#### Missions principales :

Assurer la supervision des équipes et fournir des informations financières clés et des analyses opérationnelles nécessaires aux Directeurs des bureaux du Gabon et de la République du Congo en leur fournissant. Instaurer une culture de responsabilisation dans la gestion des questions financières. En tant que membre de l'équipe de gestion des deux pays (CMT), il dirige l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de processus et de systèmes de comptabilité, des finances et d'approvisionnements afin de protéger et de contrôler les actifs financiers du WWF et de fournir des informations et des dossiers financiers complets, exacts et opportuns.

#### Comment postuler ?

Les candidats intéressés doivent préparer et soumettre : une lettre de motivation et un curriculum vitae, le tout n'excédant pas 5 pages, à l'adresse électronique suivante : [applications@wwfcog.org](mailto:applications@wwfcog.org)

**Date limite de soumission de candidature : 14 novembre 2024.**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ce poste. Veuillez noter que seuls les candidats faisant l'objet d'un examen sérieux seront contactés pour la suite. Si vous n'avez pas été contacté six semaines après la date limite de dépôt des candidatures, considérez que votre candidature n'a pas été retenue.

Le WWF est un employeur qui respecte l'égalité des chances et s'engage à avoir une main-d'œuvre diversifiée.



### Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°1

Sélection régionale ouverte n°112/BEAC/DGE-DRHF/SRO/Ser/2024 pour la sélection d'un Cabinet en vue de l'organisation du concours de recrutement des Agents d'Encadrement Moyen à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Dans le cadre de sa politique de gestion des ressources humaines, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue de l'assister dans l'organisation d'un concours de recrutement d'agents d'encadrement moyen. Aussi, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.**

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14<sup>ème</sup> étage, porte 1412  
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun  
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412, 5402 ou 5403  
☎ : (+237) 222 23 33 29  
@ : [cgam.scx@beac.int](mailto:cgam.scx@beac.int)  
[www.beac.int](http://www.beac.int)

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 21 novembre 2024 à 12 heures** précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX  
BUREAU D'ORDRE 15<sup>ème</sup> étage, porte 15.01  
☒ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun.

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister aux séances d'ouverture. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **jeudi 21 novembre 2024 à 13 heures** et les plis financiers le **vendredi 29 novembre 2024 à 12 heures.**

Yaoundé, le 24 OCT 2024

La Présidente de la Commission,



## AGRO-INDUSTRIE

# Les entreprises congolaises voient plus grand

Les acteurs de l'agro-industrie se sentent pousser les ailes, grâce à des réformes menées ces dernières années par l'État congolais. Mais ces entreprises ont encore des défis à relever pour conquérir le marché, à l'instar de l'industriel Sofatt qui a présenté ses projets d'expansion, le 30 octobre, à Brazzaville devant les partenaires et membres du Congrès des chefs d'entreprise du Congo.

Le directeur général de Sofatt industrie, Lassina Ouattara, venait d'être intronisé comme le président de la Fédération de développement du secteur de la transformation et de la distribution des produits agroalimentaires Brazzaville. Membre du Congrès des chefs d'entreprise du Congo, Lassina Ouattara devra insuffler un nouvel élan à ce secteur prometteur pour l'économie congolaise, en mettant notamment l'accent sur la qualité. « Le secteur privé dans son ensemble veut s'inspirer du savoir-faire de Sofatt », a glissé Paul Nestor Mouandzibi Ndinga, le président du Congrès des chefs d'entreprise du Congo. Depuis sa mise en service en janvier 2022, l'usine Sofatt est spécialisée dans la production des jus, yaourt et eau minérale en sachet. La société dispose à ce jour d'environ 130 salariés et s'emploie à former une centaine de jeunes aux métiers d'agro-industrie. Le promoteur a dû investir pas moins de 3 milliards FCFA pour l'installation de l'usine Sofatt, située à Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de la capitale.

D'après le directeur général Las-

sina Ouattara, Sofatt industrie répond à l'appel à la diversification de l'économie et s'inscrit dans une logique de transformation des produits locaux. « Si les produits Sofatt ont vu le jour en 2022, c'est grâce à l'implication du ministère de tutelle, notamment de la direction générale de l'industrie[...] Nous devons créer des synergies d'action pour effectivement permettre le développement de notre patronat, de constituer la base de données des acteurs évoluant dans l'agro-industrie, accompagner les Très petites, petites et moyennes entreprises en matière d'importation », a-t-il assuré.

Grâce son produit de référence "Tata", une boisson née de la transformation des aliments made in Congo, Sofatt ambitionne de s'implanter sur l'ensemble du territoire national avant d'aller à la conquête du marché sous-régional. L'industriel s'est engagé à investir dans la qualité du produit qu'il estime déjà aux normes environnementales grâce à la qualité de son emballage qui est un mélange de PET et d'aluminium alimentaire certifié par l'Agence pour la nor-



Le rituel d'intronisation du directeur général de Sofatt/Adiac

matisation et la qualité.

Les autorités locales ont émis le vœu de voir l'usine se développer et contribuer à l'emploi des jeunes de Poto-Poto. L'usine Sofatt, rappelons-le, a bénéficié

d'un appui du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (Pdac), une initiative du gouvernement congolais en partenariat avec la Banque mondiale. Le Pdac lui avait ac-

cordé, en juin 2020, un financement estimé à 71 millions F CFA, permettant à la société d'acquiescer l'équipement de transformation et les intrants agricoles.

**Fiacre Kombo**

## SÉCURITÉ MARITIME

## Le porte-hélicoptère français « Dixmude » à quai au port de Pointe-Noire

Le Dixmude, porte-hélicoptères amphibie (PHA) de la marine nationale française, a accosté le 30 octobre au matin dans le port autonome de Pointe-Noire pour une escale de quelques jours avant de lever l'ancre le 3 novembre.

Le navire français est un véritable village flottant qui vient d'accoster dans les eaux maritimes congolaises, l'un des plus grands navires militaires que le port de Pointe-Noire n'a jamais reçu.

En provenance de Toulon, le Dixmude a effectué plusieurs escales, d'abord au Sénégal, ensuite au Ghana et en Côte d'Ivoire, autant d'occasions de faire rayonner la Marine nationale française à l'étranger et d'entretenir les liens avec les marines alliées.

Lors de son escale à Pointe-Noire, le Dixmude a accueilli, sous l'égide du vice-amiral Martine Jean Michel, une table ronde au cours de laquelle les intervenants ont partagé leurs perspectives sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Cet événement fort de plusieurs participants a réuni les responsables du Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale, du Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre inter-régional de coordination.

Enfin, exemple concret de coo-



Le Dixmude / DR

pération entre alliés, l'arrivée de ce navire qui vise à promouvoir la sécurité régionale dans le domaine maritime a été saluée par René Boukaka, chef d'état-major adjoint de l'armée congolaise.

Pour boucler cette journée de réception, un dîner a été organisé à bord de cet imposant bateau de la marine française. Un moment de sociabilité et de partage qui a permis aux autorités congolaises et aux marins français d'échanger sur des sujets de grande importance, notamment liées à la sécurité et la sûreté maritimes.

Notons que Dixmude poursuivra ensuite son déploiement et prendra part à l'exercice majeur de sécurité maritime dans le golfe de Guinée : Grand African NEMO 2024, du 4 au 12 novembre. Maroc, Mauritanie, Cap-Vert, Sénégal, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Ghana, Bénin, Togo, Nigeria, Gabon, Congo, République démocratique du Congo, Espagne, Italie et France.

**Hugues Prosper Mabonzo**

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Des étudiants congolais attendus aux résultats en Algérie

En présence de l'ambassadeur de l'Algérie au Congo, Azzedine Riache, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, a exhorté les étudiants bénéficiaires de la bourse à parfaire leurs études dans ce pays du Maghreb.

Dix-sept étudiants congolais ont quitté Brazzaville le 31 octobre pour l'Algérie où ils vont poursuivre leurs études supérieures dans différentes spécialités. « La particularité de cette année, pour le programme boursier 2024-2025, est que les bourses octroyées sont réservées dans des écoles supérieures d'excellence », a expliqué l'ambassadeur algérien, Azzedine Riache, au sortir de son entrevue avec la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, avant la mise en route des étudiants. Pour sa part, la ministre

Delphine Edith Emmanuel a exhorté les boursiers au travail bien fait le long de leur parcours universitaire. « Vous êtes appelés à revenir servir le pays dans la marche vers le développement. Votre parcours doit être sans faute. Evitez les sollicitations pouvant vous empêcher de terminer votre cursus académique », a-t-elle conseillé. La ministre a, par ailleurs, appelé les parents à jouer pleinement leur partition concernant notamment l'assistance morale et psychologique qu'ils doivent apporter à leurs enfants qui amorcent une nouvelle vie académique loin du milieu familial.



La ministre, l'ambassadeur et les étudiants boursiers./Adiac

Il convient de souligner que cette vague de boursiers n'est pas la dernière. L'ambassadeur Azzedine Riache a annoncé la finalisation des préparatifs, avec le ministère de l'En-

seignement supérieur, du départ d'un second groupe de dix-sept étudiants. « Il y a nécessité d'intensifier les échanges pour renforcer davantage cette coopération en fonction des

besoins exprimés par le Congo, pour la formation du capital, en lien avec son plan national de développement », a indiqué le diplomate.

Rominique Makaya

## LUTTE CONTRE LE CANCER

## AGL et ses filiales s'investissent dans la sensibilisation au dépistage précoce

L'opérateur logistique multimodal (portuaire, logistique, maritime et ferroviaire) de référence en Afrique, Africa global logistics (AGL), a mobilisé le 31 octobre 235 femmes évoluant au sein de cette entreprise à Brazzaville et à Pointe-Noire autour de la lutte contre le cancer du sein.

L'activité axée sur la marche sportive s'inscrivait dans le cadre de la campagne « Octobre rose », destinée à la vulgarisation des techniques d'auto-dépistage par palpation et sensibilisation sur le thème « Cancer du sein, prévention primaire et secondaire ». Les actions de sensibilisation ont été menées par les Drs Eliane Ndounga, oncologue au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, et Eléazar Céleste Massamba, médecin conseil de Congo Terminal.

Grâce à cette opération, les participantes ont pu s'informer sur les causes, les symptômes, les mesures préventives et curatives pour lutter contre le cancer du sein. Elles ont également été sensibilisées à la nécessité de se faire dépister le plus tôt possible.



« L'enthousiasme des équipes féminines de AGL, Congo Terminal et TBC Brazzaville pour la lutte contre le cancer du sein est encourageant. La sensibilisation sera étendue dans les familles, assurément pour une large vulgarisation des pratiques à risques », a assuré le Dr Eliane Ndounga. En effet, le cancer du sein ne concerne pas que les femmes, mais aussi les hommes. Raï-

sa Dekambi, responsable RSE AGL Congo, a estimé que c'est l'affaire de tous. « C'est pour cette raison qu'AGL et ses filiales sensibilisent au plus près », a-t-elle indiqué. A travers cette action, AGL ré-

affirme son engagement à soutenir la lutte contre le cancer du sein. L'entreprise et chacune de ses filiales s'engagent activement à promouvoir la prévention et le dépistage à travers diverses actions.

En 2023, une échographie mammaire volontaire et anonyme avait été offerte à chaque salarié de plus de 40 ans pour encourager le dépistage précoce du cancer du sein.

Faisant désormais partie du Groupe MSC, compagnie maritime et logistique de premier plan présente au Congo dans le transport et la logistique, AGL compte 1500 collaborateurs congolais à travers ses agences et filiales implantées à Pointe Noire, Brazzaville et Dolisie.

L'entreprise déploie des systèmes de management QHSE reposant sur des référentiels reconnus tels que l'ISO 4500. AGL s'investit également dans l'amélioration des compétences de ses collaborateurs et participe activement au développement socio-économique du pays au moyen d'actions de responsabilité sociale dans les secteurs de l'éducation, la réinsertion sociale, la préservation de l'environnement et l'accompagnement humanitaire.

Guy-Gervais Kitina

## PROTECTION SOCIALE

## Une feuille de route pour la mise en œuvre effective de la Camu

Les participants à l'atelier de cadre de la gouvernance de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu), organisé les 30 et 31 octobre à Brazzaville, ont, entre autres, adopté une feuille de route témoignant leur engagement commun à contribuer à l'implémentation de cette assurance en République du Congo courant 2025.

Venus des différentes administrations impliquées dans la mise en œuvre de la nouvelle politique gouvernementale sur l'assurance maladie tant attendue par la population, les participants ont suivi des exposés tout au long des deux jours de travaux. Il s'agit, entre autres, du rappel des dispositions statutaires et réglementaires qui guident la gouvernance de la Camu ; le plan de son déploiement ; le processus de digitalisation de la Camu, notamment ses avancées, défis et ses contraintes. Ils ont été également édifiés sur le niveau de préparation des formations sanitaires, dans la perspective de la prise en charge effective prochaine des assurés sociaux ; l'évaluation du niveau et du mécanisme de mobilisation des ressources financières au

profit de la Camu.

Le directeur général de la Camu, Félix Mouko, a rappelé que les deux jours des travaux ont permis aux participants d'arrêter le programme d'activités à mener au cours des deux derniers mois de l'année en cours ainsi que celles de 2025. « La feuille de route de la Camu est un document important, elle concerne le fonctionnement de la caisse, les activités qui touchent au conventionnement avec les formations sanitaires, à la prise en charge ainsi qu'à la poursuite de l'enrôlement des assurés, et surtout le grand dossier de la digitalisation de la Camu. Nous avons commencé l'enrôlement depuis le 24 novembre 2023, l'opération se poursuit et il y aura la prise en charge effective, c'est-à-dire



Les participants

l'accès aux soins de santé dès 2025 », a-t-il expliqué. Clôturent les travaux, le directeur du cabinet du ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Christian Aboké Ndza, a rappelé que cet atelier axé sur la gouvernance et les enjeux du démarrage effectif des activités de la Camu précède le lancement de la

prise en charge de ses assurés sociaux. « Nous venons de passer deux jours d'intenses échanges sur l'avenir et le devenir de la Camu en République du Congo. Les défis identifiés constituent pour le Congo des opportunités réelles à saisir aux fins de donner à ses citoyens un dispositif de protection sociale qui ne laisse personne

de côté. La feuille de route qui vient d'être adoptée en est le reflet de notre engagement commun à contribuer efficacement à l'implémentation de l'assurance maladie universelle en République du Congo courant 2025 », a-t-il déclaré, se félicitant de la qualité des échanges et des résultats obtenus.

Parfait Wilfried Douniama

## SOLIDARITÉ

## L'ONG Otaa engagée pour le bien-être des femmes

À l'occasion de sa présentation officielle, le 31 octobre au siège de Jeunesse & perspectives à Brazzaville, l'ONG Otaa que dirige Ornella Bonioma a détaillé sa vision qui consiste à lutter contre la précarité menstruelle chez la jeune fille et le gaspillage alimentaire pour un environnement plus sain.

Réunissant partenaires, société civile, acteurs associatifs et médias en présence de la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, ainsi que du député de la circonscription de Gamboma II, Antoine Bien-Aimé Obam'Ondon, la cérémonie représentait un jalon important pour l'ONG Otaa, engagée dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité menstruelle depuis 2023.

Dans le cadre de ses missions, Otaa sensibilise à l'hygiène menstruelle en fournissant des protections réutilisables, accessibles et durables, adaptées aux femmes et jeunes filles vulnérables. « Certaines jeunes filles, qui ne peuvent pas se protéger pendant leurs règles, manquent les cours plusieurs jours tous les mois. Et c'est un frein à l'éducation. La plupart des jeunes filles rencontrées dans les écoles ou orphelinats souffrent de règles douloureuses. Et 99% d'entre elles ne sont jamais allées voir un gynécologue, d'autres ne savent même pas c'est qui. Et notre mission, c'est faire en sorte que les jeunes filles restent à l'école en tout temps et qu'elles soient mieux informées à ce sujet », a déclaré



Les participants à la cérémonie de présentation officielle de l'ONG Otaa

Ornella Bonioma, présidente de l'ONG Otaa.

S'agissant du gaspillage alimentaire, elle a noté que « selon la FAO, un tiers de la production alimentaire mondiale, soit 1,3 milliard de tonnes, est gaspillé chaque année, générant 3,3 milliards de tonnes de gaz carbonique. Ce phénomène contribue à amplifier la crise climatique et aggrave l'insécurité alimentaire, particulièrement dans les pays en développement ». Pour Ornella Bonioma,

dans certains pays développés, il existe des lois qui prescrivent aux supermarchés et restaurateurs d'offrir leurs invendus que d'attendre leur détérioration et les mettre à la poubelle. N'existant pas au Congo, une telle loi sera salubre et pourra s'exécuter en collaboration avec des organismes sérieux.

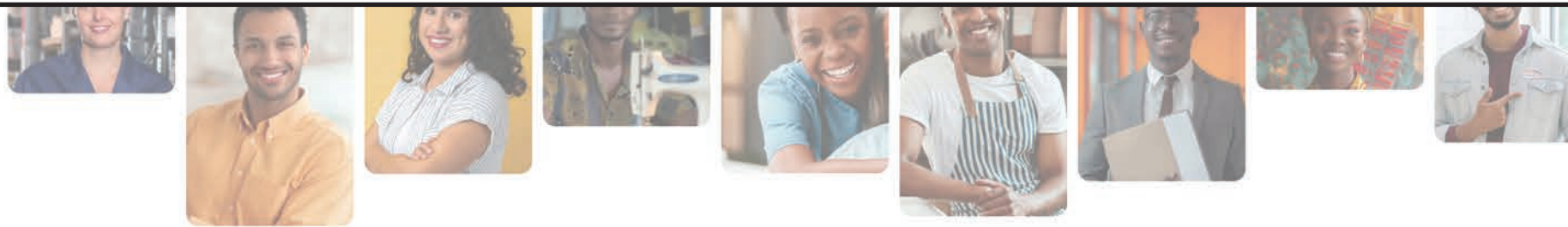
Dans ce contexte, Otaa a noué à ce jour un partenariat avec deux restaurants de la capitale et redistribue leurs invendus à la population défavorisée, notamment

des orphelinats, comme a pu le témoigner l'une des responsables de l'orphelinat La maison de l'enfant, Mme Hortense. « Aujourd'hui, grâce à deux restaurants qui nous font confiance et nous donnent quotidiennement leurs invendus, c'est plus de 60 enfants orphelins qu'on nourrit tous les jours », a souligné la présidente de l'ONG Otaa. Elle, pour la circonstance, décerné le prix de la meilleure entreprise engagée à La Gourmandine en reconnaissance de son accom-

plissement exceptionnel pour la cause. Paola Marie-Olympe Kingue Etame, responsable marketing de La Gourmandine, a réceptionné ce prix au nom de l'entreprise. À la question de savoir le lien entre la précarité menstruelle et l'environnement, la présidente de l'ONG Otaa a répondu : « Il y a des protections hygiéniques qui sont portées et imbibées de sang pendant cinq à six heures, puis jetées dans la nature. Et donc quand on jette les choses, on crée des déchets. Aujourd'hui, on essaie de sensibiliser aux nouvelles protections hygiéniques réutilisables pouvant servir pendant des années. Ça veut dire que pendant des années, les déchets liés aux règles sont considérablement réduits ».

En vue de relever ces défis, Ornella Bonioma appelle à la mobilisation et au soutien des partenaires, quels qu'ils soient. « Unissez-vous à notre mission pour lutter contre le gaspillage alimentaire et soutenir les femmes et les jeunes filles en besoin. Ça peut être des protections hygiéniques, un soutien pour la logistique, de l'argent en espèce ou un soutien multiple. Ce n'est qu'ensemble, qu'on peut vraiment y arriver » a-t-elle martelé.

Merveille Jessica Atipo



# Challenge Startupper de l'année

## Josnick N'zoulou, Mercy Diélé et Francky Dombas sont les gagnants de l'édition 2024 au Congo

TotalEnergies dévoile les trois lauréats de l'année 2024 au Congo. Après plusieurs semaines de suspens, la cérémonie de remise des prix de la 4<sup>ème</sup> édition du challenge Startupper de l'année s'est déroulée le 23 octobre à Brazzaville en présence de plusieurs autorités congolaises. Trois jeunes des 15 finalistes Congolais venus essentiellement de Brazzaville et Pointe-Noire ont été récompensés par TotalEnergies Marketing Congo grâce au dynamisme et caractère innovant de leurs projets et start-up.

**A**u départ, ils étaient plusieurs centaines à postuler avant de se retrouver à 100 puis parmi les quinze finalistes, au niveau national. Les membres du jury ont ainsi porté leurs choix, après réflexions et échanges avec les candidats, sur trois d'entre eux à l'issue des soutenances. Il s'agit du porteur de projet Avitech Solaire, Josnick N'zoulou qui a remporté le trophée de la catégorie Innov'Up. Cette structure propose des incubateurs automatiques solaires fabriqués localement.

Mercy Diélé a convaincu dans la catégorie Cycle'Up, grâce à Congo Plast qui est une entreprise spécialisée dans le recyclage des déchets plastiques ainsi que dans l'assainissement et la collecte des déchets. Le troisième gagnant est Francky Dombas, porteur du projet Fumoir

bénéficiera d'un accompagnement personnalisé du TotalEnergies Startup Center, l'incubateur de TotalEnergies EP Congo qui se trouve à Pointe-Noire. Ils auront aussi droit à une visibilité locale pour les faire connaître notamment à travers la couverture médiatique sur les médias conventionnels, les stations-services et les réseaux sociaux.

Ces projets ont porté sur plusieurs domaines, dont la santé, l'agriculture, les NTIC, l'éducation, la protection de l'environnement, l'élevage et bien d'autres. Si les idées ont besoin d'énergie pour grandir, les idées de ces jeunes Congolais viennent de recevoir leur dose d'énergie à travers cette 4<sup>e</sup> édition du Challenge « Startupper de l'année 2024 par TotalEnergies ». Aussi, les douze autres finalistes ne restent pas en marge, ils seront suivis par les services du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises.

Le challenge « Startupper de l'année 2024 par TotalEnergies » vise, en effet, à participer au développement du tissu économique et social et permet de soutenir les jeunes porteurs de projet innovant en ayant un regard particulier sur la notion du genre. C'est une initiative totalement africaine qui vise à valoriser le savoir-faire et la capacité d'innovation des jeunes dont l'âge varie entre 18 et 35 ans. Cette édition a été organisée simultanément dans 32 pays d'Afrique. Au Congo, 428 inscriptions dont 261 dossiers complets ont été déposés et 15 finalistes ont pu présenter leur projet devant un jury

plateforme de TotalEnergies. « Par cette édition, TotalEnergies réaffirme sa volonté de promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat ainsi que son soutien au développement socio-économique des pays dans lesquels la compagnie est implantée en Afrique. Depuis 2015, 365 lauréats ont ainsi été récompensés et accompagnés à travers le monde parmi plus de 40.000 dossiers reçus », a expliqué Anne-Marie Kameni.

Selon le directeur général du FIGA qui a dirigé le jury de cette édition, la jeunesse congolaise est dotée des idées innovantes. Il a, par ailleurs, fait une présentation technique des différentes phases de sélection des gagnants.

Les membres du jury composé d'experts ont validé les dossiers sur les points comme la qualité du projet, l'inclusion, l'argumentaire du porteur de projet lors du pitch, le respect de l'environnement, le caractère innovant de l'idée...

L'ambassadrice de cette quatrième édition, Jacqueline Lydia Mikolo, ministre en charge des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, a exprimé sa fierté de voir les jeunes Congolais travailler pour la viabilité de l'économie nationale.

Elle pense que TotalEnergies participe pleinement à contribuer au maintien de la flamme auprès des jeunes en leur donnant la possibilité de s'exprimer. Afin de booster l'ambition de ces porteurs de projets, elle a indiqué qu'ils bénéficieront d'un accompagnement gratuit dans certaines formations liées à l'entrepreneuriat.



### Les idées ont besoin d'énergie pour grandir

solaire. « Merci beaucoup à TotalEnergies Marketing Congo pour cette reconnaissance. Ce prix est une consécration de nos différents efforts. En fait, Fumoir Solaire est le fruit d'une enquête que nous avons réalisé à Pointe-Noire auprès des mamans qui fument les poissons. Souvent, dans l'exécution de leur travail, elles souffrent et travaillent dans des conditions difficiles. Notre produit vient alléger leur travail et apporter une innovation dans ce domaine », a-t-il indiqué avant d'expliquer que sa start-up propose la conception des fumoirs abordables et durables qui respectent l'environnement. Chacun des lauréats a reçu un chèque de 4.500.000 FCFA et

local d'experts.

Bien avant cette cérémonie de remise des prix, une conférence de presse a été conjointement animée par la directrice générale de TotalEnergies Marketing Congo, Anne-Marie Kameni, le directeur général du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (FIGA) Branham Kintombo et la ministre en charge des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo.

La directrice générale de TotalEnergies Marketing Congo a expliqué qu'outre la décision du jury, le public a également voté sur la

Notons que l'année 2024 constitue une année cruciale pour TotalEnergies qui fête ses 100 ans d'existence. Pour le compte de cette quatrième édition, il y a eu 32 pays africains participants, 39.730 inscriptions enregistrées, dont 13.963 dossiers de candidatures complets, 100 lauréats récompensés (32 dans la catégorie Innov'Up, 32 dans la catégorie Cycle'Up et 36 dans la catégorie Power'Up, dont 4 panafricains).

Plein de succès aux gagnants, rendez-vous à la prochaine édition.





## COOPÉRATION

# La Turquie réitère sa volonté d'appuyer le Congo

La République de Turquie célèbre cette année le 101<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. A cette occasion, l'ambassadeur Hilmi Ege Türemen a organisé, le 29 octobre à Brazzaville, une cérémonie commémorative au cours de laquelle il a réaffirmé l'engagement de son pays à soutenir le Congo dans plusieurs domaines.

La soirée commémorative a réuni une forte communauté turque vivant au Congo, des diplomates accrédités, le gouvernement congolais représenté par le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, et plusieurs autres invités de marque.

Dans son discours, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Turquie a réitéré la volonté de son pays d'appuyer l'Afrique, particulièrement le Congo dans plusieurs domaines. A cet effet, il a salué les avancés du Congo dans « la poursuite de sa marche vers le développement, vers un avenir marqué par la croissance économique, la protection de l'environnement et de ses forêts tropicales et le développement socio-culturel avec un accent sur l'épanouissement de la jeunesse ».

« Nous n'avons aucun doute que le peuple frère et ami congolais atteindra, dans les meilleurs délais, ses objectifs visant à s'ouvrir à un avenir bien mérité. La Turquie restera solidaire et soutiendra vos démarches dans ce sens », a-t-il ajouté.

Dans le cadre de l'intensification de leur coopération, l'ambassadeur a annoncé l'organisation, bientôt à Djibouti, de la troisième conférence ministérielle d'examen du partenariat Turquie-Afrique. La rencontre examinera les développements réalisés depuis le troisième sommet du partena-

riat Turquie-Afrique tenu en 2021.

L'ambassadeur de Turquie a rappelé que la coopération turco-congolaise évolue « de façon satisfaisante » comme en témoignent de nombreuses réalisations dans divers secteurs (diplomatie, économie, commerce, agriculture, agroalimentaire, énergie, logistique, gestion portuaire, mines, transport aérien, etc). Dans le domaine maritime, la Turquie souhaite établir une coopération approfondie sur les questions liées aux eaux maritimes et continentales.

En outre, Hilmi Ege Türemen a rappelé les différentes rencontres au sommet de l'Etat, à l'issue du récent entretien entre le président turc, Recep Tayyip Erdogan, et son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, à Kazan, en marge du sommet des dirigeants des BRICS. Après avoir échangé sur le partenariat stratégique, les axes de coopération bilatérale et les questions internationales, les deux chefs d'Etat ont réaffirmé « leur détermination à poursuivre la dynamique de coopération en vue du développement mutuel et du bien-être des deux peuples ».

Par la même occasion, il a remercié les autorités congolaises pour l'attribution d'un nouveau terrain à l'ambassade de Turquie. « Notre objectif est d'établir des partenariats gagnant-gagnant, fondés sur la solidarité et le développement mutuel de nos deux pays », a-t-il déclaré, en précisant que son pays souhaite conclure cette année plu-



Hilmi Ege Türemen délivrant son message/Adiac

sieurs micro-projets de développement qui seront financés par l'Agence turque de coopération internationale.

### Etablir des partenariats gagnant-gagnant

« Notre objectif est d'établir des partenariats gagnant-gagnant, fondés sur la solidarité et le développement mutuel de nos deux pays », a poursuivi l'ambassadeur. Dans cette perspective, il a annoncé la tenue bientôt à Ankara de la quatrième session de la Grande Commission mixte de commerce et de coopération économique et technique Turquie-Congo, en vue d'élaborer en

détail les moyens d'étendre davantage leur collaboration économique. Cette réunion offrira également l'occasion de conclure les négociations sur un certain nombre d'accords bilatéraux importants.

Concernant la lutte contre le changement climatique, le diplomate turc a fait savoir que son pays soutient les efforts du Congo pour la préservation de l'environnement, la protection de ses forêts tropicales et de sa riche biodiversité. A cet égard, la Turquie a adressé « ses vives félicitations » au président Denis Sassou N'Guesso pour son initiative qui a conduit à l'organisation de

la Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, en juillet dernier, et a salué « sa volonté indéfectible dans le suivi des questions environnementales ».

La fête de la République de Turquie a aussi mis en avant les réalisations et ambitions contemporaines de ce pays, notamment dans le domaine du développement économique et social.

La Turquie travaille également avec la Fondation Congo Assistance afin de promouvoir les pratiques de gestion des déchets au Congo. « L'initiative de la Première dame de Turquie, Emine Erdogan, visant à œuvrer en faveur du « zéro déchet », a servi de modèle unique en matière de préservation de l'environnement et de recyclage », a indiqué Hilmi Ege Türemen. Rappelons qu'en 2023, des responsables de la Fondation Congo Assistance se sont rendus à Istanbul, afin de toucher du doigt les pratiques du « zéro déchet » et examiner dans quelle mesure le même modèle serait applicable au Congo.

La cérémonie commémorative a été marquée également par la diffusion du discours du président turc projeté sur un écran géant. Recep Tayyip Erdogan a réaffirmé la détermination de la Turquie à poursuivre la vision du fondateur de la République, Mustafa Kemal Atatürk, en matière de modernisation et de développement.

**Yvette Reine Nzaba**



République du Congo



Banque Congolaise de l'Habitat



Groupe de la Banque Africaine de Développement

## AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

REPUBLIQUE DU CONGO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP-BCH)

### PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT ET LA REFORME DU SECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT EN REPUBLIQUE DU CONGO

N° d'identification du projet : P-CG-H00-003

Référence de l'Accord du financement : 5500155015101

La République du Congo a reçu du Fonds Africain de Développement (FAD) un Don du Fonds d'Assistance Technique pour les pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI) administré par le Groupe de la Banque Africaine de Développement en vue du financement du projet d'appui institutionnel pour le renforcement des capacités de la Banque Congolaise de l'habitat et la réforme du secteur de l'urbanisme et de l'habitat en République du Congo.

L'objectif global est de soutenir le projet d'appui à la modernisation de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) en République du Congo à travers l'élaboration d'études de faisabilité technique, financière, économique, climatique, environnementale, sociale et genre sensible seront menées avant la mise en œuvre du Projet d'appui à la modernisation de la BCH. De manière spécifique, l'assistance technique (i) l'amélioration de la qualité à l'entrée des opérations de la Banque en soutien à la mise en place d'un projet d'appui à la stratégie de développement et à la modernisation de la Banque congolaise de l'Habitat et la mise en place une ligne de crédit de 50 milliards de FCFA au profit de la BCH pour le financement du logement et de l'urbanisation et; (ii) (ii) la mise en place d'une politique de viabilisation des sites devant faire l'objet de construction de logements sociaux.

Le projet s'articule autour de trois (03) composantes suivantes :

**Composante 1 :** Appui au redressement et à la relance de la BCH : de genre (politique et système) en conformité avec les exigences nationales et celles des bailleurs de fonds.

-Appui technique à la définition d'un cadre de modernisation et schéma directeur du système d'information et de gestion de la BCH.

-Elaboration du plan stratégique de développement assorti d'un Plan opérationnel, d'un plan de développement organisationnel et d'un contrat de performance (CP).

**Composante 2 :** Appui complémentaire à la réforme du secteur de l'urbanisme et de l'habitat

-Réalisation d'un bilan diagnostic (état des lieux) dans le cadre de l'élaboration de la politique sectorielle de la construction, de l'habitat et du développement urbain.

**Composante 3 :** Gestion et coordination du projet.

-Suivi des différentes interventions dans le cadre de la mise en place de la stratégie de développement et de modernisation de la BCH

-Réalisation de l'évaluation à mi-parcours du projet

saires à la réalisation du projet et devant être financés sur les ressources du Don, seront acquis conformément aux dispositions énoncées dans le Cadre de passation des marchés et au plan de Passation de marchés du donataire préparés pour le projet, présenté dans l'Accord de financement, tel que modifié périodiquement.

De manière spécifique, les acquisitions seront effectuées suivant les modalités ci-après :

Description	Mode d'acquisitions
Services de Consultants (Suivant le cadre de passation des marchés de la Banque)	
Assistance à la BCH	LR/SBQC
Spécialiste SGES - BCH	CI
Evaluation mi et fin de parcours du projet	CI
Assistance au Gouvernement	CI
Audit état financiers (Cours des Comptes)	ED
Autres consultants	CI
Divers / Fonctionnement (Manuel de procédures de la BCH)	
Fonctionnement	Manuel de Procédures (MDP)

Les Avis à Manifestations d'Intérêt (AMI) devraient être disponibles en Novembre 2024.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

**Banque Congolaise de l'Habitat**

Unité de Gestion du Projet

Sise : Siège de la Banque Congolaise de l'Habitat

Avenue Amilcar Cabral Brazzaville / Centre-ville - République du Congo

Email : stephane.ngakosso@bch.cg

Téléphone : (+242)066766808 / (+242)055225023

Tous les biens, services autres que les services de consultants et les services de consultants néces-

## FORMATION

## L'Afrique a besoin de 9 millions de salles de classe supplémentaires d'ici 2030

L'Afrique connaît la croissance démographique la plus importante au monde. Considérée comme un atout pour le développement du continent, cette croissance exerce, par contre, une pression sur les systèmes éducatifs des pays.

9 millions de salles de classe supplémentaires doivent être construites en Afrique d'ici 2030 pour atteindre l'objectif de scolarisation universelle. Couvrir ce besoin permettrait à l'Afrique d'absorber les nouvelles entrées dans son système éducatif, indique la Banque mondiale (BM). Dans son rapport semestriel « Africa's pulse : Transformer l'éducation pour une croissance inclusive », l'institution financière estime à 170 millions le nombre d'enfants qui entreront dans le système scolaire sur la même période. En vue d'accueillir de manière

efficace le flux de nouveaux élèves, la BM invite les Etats à investir dans l'expansion des infrastructures-entre autres. Parmi les défis auxquels l'Afrique est confrontée, la Banque cite le déficit en personnel enseignant. D'ici 2030, l'Afrique doit recruter 11 millions d'enseignants en accordant une attention particulière à l'enseignement secondaire. La qualité de l'offre de formation est également un point névralgique. Bien que l'Afrique connaît la plus forte croissance démographique, elle a la main-d'œuvre la moins qualifiée au monde.

D'où investir à la fois dans l'acquisition des compétences de base (lecture, écriture et calcul) et dans l'acquisition des compétences professionnelles chez les jeunes. Pour la Banque mondiale, le continent africain a tout à gagner à combler ses lacunes actuelles en matière d'éducation. L'amélioration de l'éducation est positivement associée à la croissance économique, dans la mesure où elle contribue à l'autonomisation des personnes, à l'amélioration de la survie et de la santé des populations, ainsi qu'à la réduction des conflits.

Noël Ndong

## ZLECAF

## Stimuler la co-entreprise et le co-investissement dans l'espace UEMOA

L'avènement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) doit encourager et favoriser la co-entreprise et le co-investissement au niveau de la communauté de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), a estimé mardi Is-Deen Bouraïma, conseiller au ministre béninois de l'Industrie et du Commerce.

S'exprimant lors d'un séminaire d'échanges et de partage à Cotonou sur les bonnes pratiques en matière d'accès aux marchés dans le cadre de la ZLECA, il a fait observer que cette dernière offrait des opportunités économiques relativement considérables pour l'UEMOA, en partie grâce aux acquis du processus d'intégration

sous-régionale. «Il est important que le secteur privé communautaire saisisse pleinement ces opportunités», a estimé M. Bouraïma.

La ZLECA porte les germes de l'approfondissement de l'intégration économique du continent, en créant un marché unique avec la libre circulation des personnes,

des biens et des capitaux, a-t-il poursuivi, ajoutant que «ce marché ouvre de belles perspectives à l'accroissement des flux d'affaires pour les entreprises africaines et l'accroissement substantiel du commerce intra africain».

Le séminaire organisé de mardi à jeudi à Cotonou a pour objectif de renforcer les capacités et de partager les expériences entre le personnel technique des organisations patronales et professionnelles du secteur privé de l'UEMOA.

**«Ce marché ouvre de belles perspectives à l'accroissement des flux d'affaires pour les entreprises africaines et l'accroissement substantiel du commerce intra africain».**

## CAMEROUN

## Un atelier international pour renforcer la sécurité dans la zone CEMAC

La capitale du Cameroun, Yaoundé, accueille un atelier de renforcement des capacités en matière de sécurité et de mise en œuvre du nouveau passeport biométrique a été ouvert mardi à Yaoundé, capitale camerounaise.

Organisé par le gouvernement camerounais en partenariat avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), cet atelier met en relief le nouveau passeport biométrique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et les nouvelles normes en matière de sécurité dans la sous-région. Un total de 99 experts venus de 14 pays tels que le Canada, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, l'Angola, le Tchad, la République

démocratique du Congo (RDC), le Nigeria, prennent part à cette rencontre qui se déroule jusqu'au 30 octobre.

En 2013, les six Etats de la CEMAC, à savoir le Cameroun, le Gabon, la République du Congo, le Tchad, la République centrafricaine, la Guinée équatoriale, ont supprimé le visa pour tout ressortissant de l'espace communautaire et institué un passeport biométrique qui permet la libre-circulation dans la sous-ré-

gion. Mais le grand défi est de pouvoir effectuer des contrôles aux frontières pour permettre à la libre-circulation d'être effective.

Selon le représentant du Cameroun auprès de l'OACI, Zoe Etoundi, l'atelier de Yaoundé permet aux pays de la sous-région de se mettre dans un système qui va «réduire les coûts de vérification et d'installation des infrastructures aux frontières».

Xinhua

## SANTÉ

## La RDC introduit le vaccin contre le paludisme

Avec le lancement du vaccin contre le paludisme dans le programme élargi de vaccination (PEV), la République démocratique du Congo (RDC) vient de franchir un grand pas dans la lutte contre cette maladie qui touche plus les enfants de moins de 5 ans.



Le lancement dans la province du Kongo central du vaccin contre le paludisme, soutenu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Unicef, Gavi et d'autres organisations, est une réussite pour la RDC et ses partenaires parce qu'il s'agit du renouvellement de leur engagement collectif pour éradiquer le paludisme et protéger la santé des générations futures.

Un représentant de l'OMS a souligné pour la circonstance l'importance de cette initiative pour la RDC, l'un des pays les plus touchés par le paludisme au monde. «L'introduction de ce vaccin constitue une avancée significative, fruit de près de trois décennies de recherche», a-t-il déclaré.

Le paludisme représente un défi majeur de santé publique en Afrique, touchant près de 90 pays et exposant environ 3 milliards de personnes au risque de contamination. Chaque année, près de 500 000 enfants meurent du paludisme, avec un impact économique qui dépasse les 12 milliards de dollars en pertes annuelles.

Le programme de vaccination, qui débutera dans la province du Kongo central, a été élaboré sous le leadership du ministère de la Santé publique et soutenu par des partenaires engagés. Grâce à cette collaboration, la RDC se positionne comme le premier pays à haut impact à introduire le vaccin R21, un développement qui ouvre de nouvelles perspectives dans la lutte contre le paludisme en Afrique.

Les résultats des essais dans d'autres pays africains comme le Ghana et le Kenya montrent que l'utilisation de ce vaccin a réduit de près de 50 % le nombre de cas de paludisme chez les enfants, et jusqu'à 75 % lorsqu'il est combiné à d'autres stratégies de prévention.

La RDC, avec le soutien de Gavi, a déjà mobilisé près de 9,5 millions de doses de vaccin pour la période 2024-2025, soulignant l'engagement continu des partenaires pour étendre cette initiative à l'ensemble des vingt-six provinces du pays.

Blandine Lusimana

## ENVIRONNEMENT

## Des ONG lancent la campagne «Notre terre sans pétrole»

Près de 150 organisations non gouvernementales (ONG) congolaises, mouvements et groupes communautaires ont lancé, le 30 octobre à Kinshasa, la campagne «Notre terre sans pétrole», lors d'une conférence de presse en réaction contre la mise aux enchères de blocs pétroliers et gaziers dans des zones écologiquement sensibles, incluant des territoires des communautés locales, des peuples autochtones et des aires protégées.

Les ONG signataires ont salué la décision du 11 octobre dernier du ministre des Hydrocarbures d'annuler partiellement l'appel d'offres des blocs pétroliers et gaziers lancé le 28 juillet 2022, faisant suite aux efforts soutenus des organisations de la société civile tant nationales qu'internationales contre cet appel. Elles ont rappelé que l'annulation a été motivée par plusieurs raisons liées aux offres dont l'absence de candidatures pour certains blocs, des offres non recevables, des cas de dépôts tardifs, des offres inappropriées ou irrégulières et pour un défaut de concurrence.

«Celui-ci n'a jamais tenu compte de l'avis des communautés ni de leur bien être, et encore moins des promesses de développement faites au peuple congolais. Les dérives constatées depuis le lancement de l'appel d'offres ont mis en lumière un manque de transparence et de respect des lois en vigueur; mettant en danger la vie de la population locale, les écosystèmes fragiles, une biodiversité sans pareille ainsi que l'économie du pays», ont souligné ces organisations. Elles ont fait savoir que l'appel d'offres a déjà exposé le pays à des risques économiques en raison de nombreuses irrégularités commises dès le départ et tout au long du déroulement.

Au nombre de ces irrégularités, la société civile a notamment indiqué que onze des vingt-sept blocs mis aux enchères n'ont jamais été validés par le Conseil des ministres, en violation de la loi sur les hydrocarbures, et treize blocs se trouvaient dans des aires protégées, contrevenant ainsi à la législation environnementale. «Ces manquements présentent un risque de poursuites judiciaires de la part de multinationales qui pourraient réclamer des dommages et intérêts à l'État congolais. En 2018, ce dernier a déjà été condamné à verser plus de 600 millions de dollars à l'entreprise sud-africaine Dig Oil, en raison d'irrégularités liées à des blocs pétroliers dans la région du Graben Albertine



La photo de famille des représentants Adiacaux relatifs à la protection de l'environnement.

et de la Cuvette centrale», ont précisé les ONG signataires.

#### La société civile opposée à toute exploitation pétrolière et gazière illégale

La déclaration rendue publique par la société civile a pour objectif de saluer l'annulation partielle de l'appel d'offres, tout en réaffirmant son opposition à toute exploitation pétrolière et gazière illégale dans le pays. « Une telle exploitation aurait des conséquences désastreuses sur la vie des Congolais, la sécurité alimentaire, la préservation de la biodiversité, les droits fonciers et les régimes de pêche ruraux, ainsi que sur la lutte contre le changement climatique. Elle irait également à l'encontre de lois nationales et des engagements pris par la République démocratique du Congo (RDC) », ont prévenu les ONG. Pour toutes ces raisons, elles ont indiqué que la campagne «Notre terre sans pétrole» appelle à l'abandon définitif de tout projet futur visant à attribuer de nouveaux droits d'exploitation d'hydrocarbures, et l'annulation des deux contrats de partage de production relatifs aux blocs gaziers qui ont déjà été signés. Les ONG ont relevé que deux des trois blocs gaziers qui ont fait l'objet de l'appel d'offres en 2022 ont été attribués avec la signature de contrats de partage de production en violation de diverses dispositions de la loi sur les hydrocarbures. «C'est le cas pour Alfajiri, par exemple, une entreprise canadienne à di-

rection congolaise. Créée le 10 janvier 2022, seulement quelques semaines après que le gouvernement avait annoncé son intention de mettre aux enchères des blocs pétroliers, celle-ci n'a donc pas pu fournir les états financiers pour les trois dernières années dans son offre, telle que la loi l'exige», ont-elles soutenu.

S'agissant de Winds exploration and production, une jeune entreprise américaine fondée en 2018 qui exploite actuellement une trentaine de puits gaziers aux États-Unis, ces ONG ont noté que celle-ci prévoit d'investir 500 millions de dollars dans le bloc Idjwi, malgré un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions de dollars américains d'après de nombreux sites d'analyses économiques. De plus, ont-elles poursuivi, au moment de la signature du contrat de partage de production (CPP) avec l'entreprise, l'État du Texas avait révoqué son certificat d'organisation pour non-paiement présumé de la taxe de franchise, la rendant légalement inactive et incapable de mener des activités commerciales dans l'État où elle est basée.

De l'entreprise américaine Symbion Power qui serait en pourparlers pour obtenir le troisième bloc gazier, la société civile a révélé que celle-ci exigerait un contrat de concession, en violation de la législation congolaise. Elle a également dénoncé l'octroi des CPP gaziers sans aucune consultation préalable des communautés environnantes, en violation de l'article 9 de la loi sur les principes fondamen-

#### Risque d'accusations futures de corruption et de favoritisme

Les ONG ont indiqué qu'avec l'annulation de l'appel d'offres sur les blocs pétroliers, le ministre des Hydrocarbures a simultanément annoncé qu'un nouveau processus sera lancé prochainement, cette fois-ci via un appel d'offres restreint. Cette annonce suscite de vives préoccupations au sein de la société civile. « Nos inquiétudes sont d'autant plus grandes à la lumière des récentes révélations impliquant le ministère des Hydrocarbures congolais, qui aurait promis ce processus restreint pour certains blocs à l'entreprise ClayHall Group DMCC, en échange du financement d'une étude d'évaluation des bassins sédimentaires du pays », a-t-elle alerté.

Aussi, la société civile se montre inquiète du fait que dans le cadre de la construction de l'oléoduc EACOP (East african crude oil pipeline) par TotalEnergies, CNOOC ainsi que les gouvernements ougandais et tanzanien, le gouvernement congolais a exprimé son souhait de s'y raccorder. Ce pipeline de 1443 km vise à transporter le pétrole extrait, y compris au sein du parc national des Murchison Falls, à partir des rives du lac Albert en Ouganda jusqu'au port de Tanga en Tanzanie.

Pour la société civile, ce projet soulève de vives préoccupations en raison de ses impacts

tels que le déplacement de plus de 100 000 personnes et la menace directe sur de nombreux écosystèmes fragiles et transfrontaliers avec la RDC. Le raccordement souhaité par les autorités congolaises, fustige-t-elle, présente également un risque important pour les dizaines de milliers de personnes vivant directement ou indirectement des ressources du lac Albert, notamment en raison des dangers de pollution liés à l'exploitation pétrolière. « Des organisations alertent également sur le fait qu'une exploitation des hydrocarbures pourrait exacerber les conflits armés déjà présents dans ces régions », a-t-elle signifié.

#### Une jurisprudence qui enseigne

Citant l'expérience de l'exploitation pétrolière à Muanda, les ONG ont relevé que celle-ci n'apporte aucun développement économique à la région ni au pays, mais provoque plutôt de graves dégradations des communautés locales et une pollution importante de la zone. « Plutôt que de se concentrer sur une industrie fossile en phase de déclin, le gouvernement congolais et ses partenaires devraient se concentrer sur le renforcement de l'économie du pays à travers un développement durable, apportant des résultats concrets et tangibles au peuple congolais », ont-elles conseillé. Pour elles, il est possible de construire une économie régénératrice fondée sur des modèles alternatifs de développement, qui sont respectueux des droits des communautés, de l'environnement et de la biodiversité, et pourvoyeurs d'emplois locaux. « Les projets d'électrification et de développement local de l'Alliance Virunga, dans la province du Nord-Kivu, peuvent servir d'exemple. Une telle démarche permettrait à la RDC de jouer pleinement son rôle en tant que « Pays solution » dans la lutte contre le changement climatique, au lieu de le renforcer », ont insisté ces organisations.

Lucien Dianzenza

## CANCER DU SEIN

## Le ministre de la Santé appelle à la mobilisation communautaire

L'appel du ministre d'Etat, ministre de la Santé, Hygiène et Prévoyance sociale, Samuel Roger Kamba, a été lancé récemment au cours d'une conférence dédiée à la sensibilisation des avocates au cancer du sein, dans la salle polyvalente de la Commission nationale des droits de l'homme, à Kinshasa.

Au cours de la conférence, l'accent a été mis sur trois thématiques cruciales : l'autopalpation comme outil de dépistage précoce, l'optimisation de la prise en charge post-opératoire et le droit à la santé, en insistant sur l'accès des femmes à des soins holistiques. Le ministre de la Santé a souligné l'importance d'un changement de paradigme face à la montée des maladies non transmissibles, notamment le cancer. « Il y a un changement dans notre épidémiologie où les maladies non transmissibles, parmi

lesquelles le cancer, prennent un poids de plus en plus important », a indiqué Samuel Roger Kamba. Il a également rappelé que la sensibilisation et le dépistage précoce sont essentiels pour lutter efficacement contre cette maladie. « Il n'y a pas de fatalité au cancer. Il ne faut pas avoir peur de chercher la solution quand on a un soupçon », a exhorté le ministre d'Etat, ministre de la Santé, Hygiène et Prévoyance sociale. Il a partagé des histoires inspirantes de guérison grâce à un dépistage précoce, encourageant ainsi les partici-

pantes à privilégier cette approche.

## Intégration du cancer dans la CSU

Dans le cadre de l'amélioration de l'offre de soins, Samuel Roger Kamba a évoqué les défis auxquels le gouvernement doit faire face : le développement de l'offre de soins et l'accessibilité à ceux-ci. Le fonds de solidarité est l'une des structures mises en place pour répondre à ces deux enjeux. Il a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement de son ministère à intégrer le cancer

dans la couverture santé universelle (CSU), conformément aux souhaits du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshiseke-di Tshilombo, soulignant que « le droit à la santé ne doit pas dépendre des moyens dont on dispose, sinon c'est un privilège ».

La conférence a également été l'occasion de rappeler l'importance des relations sociales dans le traitement des maladies chroniques. Le ministre a affirmé que « quand nous sommes très positifs face à la maladie, nous faisons déjà un grand pas vers la guéri-

son ». En conclusion, il a appelé à une mobilisation collective pour garantir que chaque femme ait accès à des soins de santé adéquats, déclarant : « Nous devons organiser la solidarité nationale de telle sorte que le jour où une personne est dans le besoin, elle trouve une réponse ».

Cette conférence s'inscrivait dans une démarche continue de sensibilisation et de prévention, visant à réduire l'impact du cancer du sein et à promouvoir le droit à la santé pour toutes.

Blandine Lusimana

## CAN 2025 - ÉLIMINATOIRES

## Vingt-six Léopards retenus contre l'Éthiopie et la Guinée

Bakambu, Tuanzebe (blessé) ne sont pas retenus parmi les 26 Léopards sélectionnés pour affronter l'Éthiopie et la Guinée.



Les Léopards de la RDC/DR

Le sélectionneur manager des Léopards de la RDC, Sébastien Desabre, a rendu publique la liste de 26 joueurs sélectionnés pour les deux dernières journées des éliminatoires de la CAN Maroc 2025 en novembre. La RDC jouera contre l'Éthiopie le 16 novembre à Kinshasa, avant d'aller défier la Guinée le 19 novembre à Conakry. Déjà qualifiée, la RDC va aborder les deux dernières sorties sans pression, mais avec l'enjeu de terminer premier de son groupe H. Sur cette liste, on note le retour de l'attaquant de Brentford Yoane Wissa, buteur le week-end dernier, l'absence du défenseur Axel Tuazembe encore blessé. L'attaquant et cadre de la sélection Cédric Bakambu de

Real Sociedad en Espagne, de retour de blessure depuis peu, n'a pas été rappelé par le technicien français. Les 26 Léopards sélectionnés sont les gardiens de but Dimitri Bertaud (Montpellier/France), Lionel Mpsi (Rodez/L2 France), Timothy Fayulu (Sion/Suisse) ; des défenseurs Gédéon Kalulu (Lorient/L2 France), Chancel Mbemba (Marseille/France), Arthur Masuaku (Besiktas/Turquie), Henock Inonga Mbaka (FAR Rabat/Maroc), Peter Kioso (Oxford/L2 Angleterre), Dylan Batubinsika (Saint-Etienne/France), Joris Kayembe (Genk/Belgique), Rocky Bushiri (Hibernian/Ecosse). Le milieu de terrain retenus sont Charles Pickel (Cremone/D2 Italie), Edo Kayembe

(Watford/D2 Angleterre), Ngal'Ayel Mukau (Lille/France), Meschack Elia Lina (Young Boys/Suisse), Silas Mvumpa (Etoile rouge de Belgrade/Serbie), Nathanael Mbuku (Dynamo de Zagreb/Croatie), Noah Sadiki (Union Saint-Gilloise/Belgique), Samuel Moutoussamy (Sivasspor/Turquie), Théo Bongonda (Spartak Moscou/Russie), Gaël Kakuta (Esteghlal/Iran), William Balikwisha (OH Louvain/Belgique). Les attaquants convoqués par Sébastien Desabre sont Yoane Wissa (Brentford/Angleterre), Samuel Essende (Augsbourg/Allemagne), Fiston Kalala Mayele (Pyramides FC/Egypte) et Simon Banza (Trabzonspor/Turquie).

Martin Enyimo

## FOOTBALL

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora



## Allemagne, 2e tour de la Coupe

Augsbourg élimine Schalke 3-0. Avec Chrislain Matsima titulaire sur la droite de la défense à trois.

Malgré l'expulsion de Theate à la 15e, Francfort bat le Borussia Dortmund (2-1). Niels Nkounkou est entré à la 63e, à 1-1.

## Belgique, 16e de finale de la Coupe

Sans Christ Makosso, ménagé en vue du championnat, le RWDM est éliminé à Westerlo (1-2).

Elimination également pour le RFC Liège sur le terrain de Wilrijk (1-3). Sans Yannick Loemba, dont les relations avec sa direction semblent très détériorées.

## Espagne, 2e tour de la Copa

Gijón s'impose à Numancia (1-0). Sur le banc lors des 11e et 12e journées de Liga2, Pierre Mbemba était titularisé au poste de milieu défensif. Positionné en sentinelle devant la défense, averti à la 32e et remplacé à la 77e.

Yann Kembo, à qui on prête des origines des deux côtés du fleuve Congo, était titulaire dans l'axe gauche de la défense et a joué toute la rencontre.

## Pays-Bas, 2e tour de la Coupe

Poussé en prolongations par Zwolle, le NEC Nimègue arrache finalement son billet 2-4.

Titulaire, Bryann Pereira s'est illustré par une belle percée dans son couloir, ponctué d'un centre pour Ogawa, qui manque le cadre (38e). L'ancien Auxerrois n'est pas assez rigoureux dans son marquage sur Vente, qui double le score de la tête à la 68e pour les visiteurs.

Remplacé à la 90e, alors que le score est de 2-2.

Toujours pas de Kevin Monzalo dans le groupe de Den Bosch, éliminé chez le MVV Maastricht (1-2).

Roumanie, 1re journée de la phase de poules, Coupe Première titularisation en Roumanie pour Herman Moussaki, qui participe au succès de Petrolul chez l'Agricola Borcea (3-0).

Camille Delourme

## HOMMAGE

## Un an après sa mort, Henri Lopes reste gravé dans la mémoire

L'ancien ambassadeur de la République du Congo en France, l'écrivain Henri Lopes, est décédé il y a un an, enterré au cimetière du Montparnasse, dans le quatorzième arrondissement de Paris, en France.

Du haut de son double mètre, sa silhouette longiligne élégamment vêtue, Henri Lopes ne passait pas inaperçu. Friant des salons littéraires et autres rencontres autour du livre, il participait volontiers aux différentes tables rondes ou, simplement, assistait à celles-ci. Il était un habitué de la Librairie galerie Congo à Paris, du Salon du livre de la Porte de Versailles et, également, de celui de la mise en valeur de la littérature africaine à Genève, retrouvant sur place les critiques littéraires Boniface Mongo-Mboussa et Jacques Chevrier. Un habitué du Salon du livre africain de Genève rapporte que l'écrivain congolais attendait patiemment dans la queue avant l'ouverture des stands.

Au lancement du Stand Livres et Auteurs du Congo au Salon du livre de Paris par Les Dépêches de Brazzaville, en 2010, avec Jacques Chevrier et Jean-Noël Schifano, il est l'une des très rares personnes à avoir cru en cette initiative.

Un an après sa mort, le 2 novembre de l'année dernière, la quête mémorielle de l'homme au sourire en coin ne s'arrête pas aux apparences. Le vrai, le plus secret, l'accessible se raconte par les différents témoignages en appui d'une œuvre poétique, romanesque et autobiographique qu'il serait bon de lire ou redécouvrir.

Les écrivains Céline Gahungu et Boniface Mongo-Mboussa se chargent d'en demeurer les grands témoins de cette évocation mémorielle concoctée par la rédaction des Dépêches de Brazzaville.

Pour sa part, l'ambassadeur de la République du Congo en Allemagne, Edith Itoua, a confié : « *Je garde de l'ambassadeur Henri Lopes énormément de bons souvenirs. J'ai beaucoup appris de lui. Il fut, pour moi, une grande école : «l'école de l'excellence». Il n'aimait guère cette appellation «d'excellence» alors qu'il était l'excellence même ! C'était une personne comme on en rencontre rarement dans une vie : un exemple à suivre, et qui vous fait «pousser des ailes». Je ne saurais suffisamment remercier le*



L'une des dernières interventions publiques de l'homme de lettres et de culture/CD-Adiac

*ciel de m'avoir permis de rencontrer cet aimable grand homme, au demeurant tellement charmant ! ».*

Et sa veuve Christine Lopes de dédier à son époux le poème suivant :

#### Dans la nuit du 2 novembre 2023

On dit qu'un géant est tombé  
Et l'eau qui tombe des cieux  
L'eau qui tombe des fronts  
L'eau qui continue à tomber des yeux  
L'eau qui coule en ondoyant  
Dans le fleuve Congo couleur de thé  
Toute l'eau pleure et gémit encore  
Dans cette nuit et celles qui ont suivi  
Ou la mort a toujours couleur de géant

#### Henri Lopes et le labyrinthe de l'identité par Boniface Mongo-Mboussa, écrivain-critique littéraire

Romancier de l'identité, Henri Lopes prend très tôt comme la plupart des écrivains congolais ses distances avec la Négritude. Une distance qui se manifeste sous la forme d'un discours argumenté lors du festival panafricain d'Alger dont il est le porte-parole de la délégation congolaise.

Patrie adoptive de Fanon, l'Algérie est à l'époque l'avant-poste de progrès de la décolonisation. Voilà pourquoi les discours d'Henri Lopes et de Stanislas Adotevi sont les plus incisifs. L'un et l'autre représentent deux pays dits « progressistes ». A la différence du dis-

cours iconoclaste d'Adotevi, qui deviendra son essai-manifeste, Négritude et Négrologues ; celui d'Henri Lopes est pondéré. Même s'il entend regarder au-delà de la race, son propos est moins idéologique qu'esthétique. Il tourne le dos à la Négritude, inaugure l'ère des littératures nationales. Du point de vue politique, il opère une alchimie entre le pouvoir, qui se prétend marxiste et la délégation des écrivains congolais à Alger. Là s'arrête cette complicité. Les écrivains se gardent d'adopter le réalisme socialiste. Ils revendiquent la liberté du créateur, tissent une solidarité intergénérationnelle et une complicité, que Sylvain Mbemba qualifiera de phratricie. Phratricie dans laquelle, Henri Lopes jouera un rôle essentiel en qualité de préfacier et protecteur des artistes. Sur le plan de l'écriture, Henri Lopes revendique avec Tribaliques l'avènement du sujet congolais. Il instruit alors le procès des pesanteurs sociales, politiques et culturelles (arrivisme, tribalisme, misogynie, etc.), qui freinent l'affirmation du sujet. Projet qui trouve son aboutissement dans *Le Pleurer-Rire*. Cette période se traduit du point de vue de l'esthétique du roman par une volonté d'écrire congolais en français et par un goût prononcé de l'humour. L'enjeu ? Apporter « un primitivisme entendu au sens où Gauguin et le fauvisme le sont dans le domaine de la peinture » pour renouveler l'imaginaire littéraire congolais. Il s'agit là d'une phase, qui parachève l'ère de la littérature nationale, même si cette notion est

souvent ambiguë. La généalogie d'un écrivain étant toujours improbable.

Au fond, Henri Lopes est davantage le frère d'Aragon que de Tati-Loutard. Il descend davantage de Diderot, Jorge Amado, que de Jean Malonga et Sylvain Mbemba. Toute l'œuvre d'Henri Lopes est saturée de références littéraires. Une sorte d'entretien infini avec ses frères de plumes. On croise dans ses récits des personnages, qui lisent, citent, écrivent. Dans un espace social où le groupe étouffe insidieusement l'individu, la littérature apparaît aux yeux des personnages de Lopes comme une prière laïque pour conjurer l'aliénation. Et le fait que la plupart de ses récits soient menés à la première personne témoigne d'un désir d'autonomie. Un désir qui s'affirme dans ses romans dédiés au métissage. On le voit dans *Le chercheur d'Afriques* construit à l'aide de deux quêtes qui se chevauchent : celle dans l'espace d'André Leclerc en butte au métissage et celle du colonisé dans le temps à la recherche des Afriques perdues. On le voit à travers le jeu d'hétéronymes et de réécriture d'une biographie de la biographie dans *Le Lys et le flamboyant*.

#### Bref, une variation autour de l'identité.

Au bilan, malgré la critique sociale et politique, malgré l'éloge de la femme, l'œuvre d'Henri Lopes est traversée par une seule et unique obsession : l'identité. Mieux : le métissage. C'est peut-être là le destin de tout créateur. L'Argentin Jorge Luis Borges nous a légué à ce propos un témoignage mémorable : « Un homme, écrit-il, se donne pour tâche de dessiner le monde. Tout au long des années il peuple un espace d'images de provinces, de royaumes, de montagnes, de baies, de navires, d'îles, de poissons, de chambres, d'instruments, d'astres, de chevaux et de personnes. Un peu avant de mourir, il découvre que ce patient labyrinthe de lignes trace l'image de son visage ».

Tel m'apparaît l'héritage de Lopes.

Marie Alfred Ngoma

#### TRIBUNE LIBRE

## Henri Lopes, écrivain

Pour donner la mesure de l'importance majeure de l'œuvre de Henri Lopes, sans doute faut-il d'abord souligner la densité d'une création littéraire qu'il a conçue pendant plus de cinquante ans ; des poèmes, un recueil de nouvelles, neuf romans, un essai et des mémoires composent ainsi la riche bibliographie de l'écrivain disparu il y a une année. Cette trajectoire féconde lui a valu de prestigieuses distinctions, à l'instar du Grand Prix littéraire de l'Afrique noire attribué, en 1972, à Tribaliques (1971) et du Grand Prix de la Francophonie décerné par l'Académie française, en 1993, pour l'ensemble de son œuvre ; elle lui a valu aussi d'accroître toujours davantage le nombre de ses lectrices et lecteurs, sensibles aux harmonies de son écriture. Lorsqu'on lit ses écrits, se dévoile un univers, avec ses lois, ses cohérences et son extrême variété ; Henri Lopes fut en effet tout particulièrement attentif à « introduire dans l'imaginaire du monde des êtres,

des paysages, des saisons, des couleurs, des odeurs, des saveurs et des rythmes qui en [étaient] absents » (Ma Grand-Mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois : simples discours, 2003, p. 111).

Comment approcher plus avant cette œuvre considérable, dotée d'une influence d'une telle force ? Évoquer Henri Lopes, c'est évoquer une éminente figure de la littérature congolaise, un auteur central de la « phratricie », dont la renommée est si grande, au Congo et ailleurs. Traversés par une réflexion tout à la fois historique et politique, ses écrits disent le Congo de la période coloniale et post-coloniale, mais constituent aussi l'expression d'une culture urbaine, celle de la rumba, des dancings et d'une jeunesse pressée de vivre, de s'inventer et de se réinventer. Évoquer Henri Lopes, c'est également évoquer la question du métissage tant son œuvre a envisagé l'« errance de la vie métisse » (Il est déjà demain, 2018, p. 503). Les difficultés de cette dernière y sont relatées, mais il y

est aussi très largement question d'un autre versant, dévolu quant à lui aux franchissements des frontières, comme le suggèrent les périples de ses personnages entre l'Afrique, l'Europe et les Amériques. Une réflexion que l'écrivain a formulée au sujet de son histoire familiale pourrait fort bien s'appliquer à son œuvre : celle-ci s'est consolidée « par-delà les races, les clichés, les stéréotypes, les préjugés » (Il est déjà demain, p. 503). La défiance devant les certitudes, le goût du monde, et un humour qui jamais n'élude la présence du tragique font ainsi de ses écrits autant de vaticines, depuis ses poèmes rédigés dans les années soixante à Il est déjà demain, du Pleurer-Rire (1982) au Méridional (2015), en passant par Tribaliques, La Nouvelle Romance (1976), Sans Tam-Tam (1977), Le Chercheur d'Afriques (1990), Sur l'autre rive (1992), Le Lys et le Flamboyant (1997), Dossier classé (2002), Ma Grand-Mère bantoue et mes ancêtres les Gaulois : simples discours

et Une enfant de Poto-Poto (2011).

À de très nombreuses reprises, la dimension novatrice de l'écriture de Henri Lopes a ainsi été relevée par ses lectrices et lecteurs. Dans ce renouvellement esthétique et thématique auquel il a constamment œuvré, peut-être peut-on isoler un élément supplémentaire : très tôt, l'écrivain a composé des œuvres dans lesquelles les personnages féminins occupent une place majeure. Ces femmes fortes et « rebelle[s] » (Le Lys et le Flamboyant, p. 289), devenues d'« acier » (p. 262) d'avoir tant lutté, interrogent, elles aussi, les assignations ; élargir les horizons et « poser des questions », comme on peut le lire dans Il est déjà demain (p. 506), sont les tâches auxquelles Henri Lopes n'a eu de cesse de travailler.

Céline Gahungu (Université Paris 3-Sorbonne Nouvelle)

## MUSIQUE

## Ninho et Niska allient leurs forces pour l'album «Goat»

Après plusieurs morceaux à succès - Maman ne le sait pas, Méchant, Elle a mal ou encore NI -, Ninho et Niska, deux poids lourds du rap français originaires des deux rives du majestueux fleuve Congo, sont passés au stade supérieur pour dévoiler, le 25 octobre, leur premier album en duo, «Goat».

Ninho, de son vrai nom William Nzobazola et Niska, de son vrai nom Stanislas Dinga Pinto, fusionnent leurs univers dans un album. Le 25 octobre, les deux stars du rap français ont dévoilé leur premier disque en duo, baptisé «Goat». Un projet commun aux allures de blockbuster musical.

Avec une réelle attache dans le département de l'Essonne, 91, les deux artistes constituent deux poids lourds de la scène hip-hop hexagonale. À 27 ans, Ninho est le quatrième plus gros vendeur de l'histoire du rap français avec plus de 3,3 millions d'albums vendus. Habitué des records, l'artiste - qui a sorti son quatrième album, NI, en juin 2023 - est également, depuis fin 2023, le premier de l'histoire à avoir franchi la barre des cent singles certifiés platine en France.

De son côté, Niska, discret musicalement ces dernières années, a vu sa carrière décoller en 2017 grâce au suc-



cès de son album Commando. Depuis, l'artiste a dévoilé deux autres disques Mr Sal (2019) et Le monde est méchant (2021) qui lui ont permis de

s'imposer comme l'une des figures phares de la scène rap française. Il est également apparu comme juré dans la compétition rap de Netflix Nou-

velle École.

Les deux artistes affichent une bonne entente et ne sont pas à leur première collaboration. Par le passé, ils ont déjà fu-

sionné leur univers sur de nombreux tubes tels que Maman ne le sait pas, Méchant, Elle a mal ou encore NI, qui ont tous rencontré un énorme succès.

Ils prolongent ainsi cette bonne entente artistique sur leur album de quinze morceaux où ils assument leur statut de tête d'affiche en s'octroyant le titre de Goat pour «Greatest of all time», littéralement «les meilleurs de tous les temps».

Ninho et Niska projettent déjà faire vivre l'album Goat en duo par une tournée des Zéniths à partir de 2025 qui débutera le 9 janvier, à Marseille, et se terminera le 25 janvier, à Genève. Afin de promouvoir cet album, le duo a aussi sorti cet été un premier single Coco, accompagné d'un clip, puis un second extrait, 911, en featuring avec Koba LaD début septembre. Récemment, les deux artistes ont également dévoilé une série de trois freestyles baptisés UnRappeurÇaRap.

Marie Alfred Ngoma

## FOOTBALL

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

## Albanie, 11e journée, 1re division

Titulaire pour la première fois depuis le 21 septembre, Archange Bintsouka a fait parler la poudre sur la pelouse de Skënderbeu Korçë : dès la 15e minute en renard, il reprend de la tête un centre détourné par la défense et marque au second poteau.

Dans les derniers instants, l'international congolais double la mise, en surgissant dans les six mètres pour reprendre du droit, un centre en retrait de Cara.

Le Partizani Tirana s'impose 2-0 et reprend la tête du championnat avec deux points d'avance son premier poursuivant, le Vllaznia Shkodër.

Auteur de 9 buts la saison dernière, Binstouka n'avait pas encore marqué lors de l'exercice en cours. Il totalise désormais 2 buts et 1 passe décisive en 10 matches, dont 3 titularisations et 374 minutes de jeu.

## Angleterre, match en retard de la 5e journée, 3e division

Remplaçant, William Hondermarck a fait son apparition à la 60e minute lors du revers de Northampton à Lincoln (1-2).

## Italie, 10e journée, 1re division

Sans Antoine Makoumbou, suspendu, Cagliari chute à domicile face à Bologne (0-2).



Double pour Archange Bintsouka, qui ouvre enfin son compteur-but cette saison /DR

Remplaçant au coup d'envoi, Gabriel Charpentier est entré à la 69e minute lors du match nul de Parme sur le terrain de la Juventus de Turin (2-2). Le score était acquis.

Expulsé samedi, Warren Bondo était suspendu lors du revers de Monza à Bergame (0-2).

Au classement, le promu parmesan est 14e avec 9 points, à égalité avec les Sardes, 16e, et devant Monza, 17e avec 8 points.

## Luxembourg, match en retard de la 8e journée, 1re division

Le Racing prend un point sur le terrain du Progrès Niedercorn (1-1). Titulaire, Yann Mabella a égalisé à la 58e minute, inscrivant son 10e but de la saison.

Rappelons que l'attaquant de 28 ans avait planté un triplé samedi dernier. Suffisant pour convaincre Isaac Ngata de lui donner une seconde chance en sélection congolaise ?

Si Mabella n'a jamais vraiment convaincu lors de ses sept apparitions avec les Diables rouges, son entente avec Mons Bassouamina et, dans une moindre mesure, Ryan Bidounga, qu'il a côtoyés au centre de formation de l'AS Nancy, pourrait être un atout pour un secteur offensif pas toujours très inspiré (5 buts marqués en 7 matches sous la direction du technicien franco-congolais).

## Slovaquie, match en retard de

## la 5e journée, 1re division

Titulaire au poste de milieu droit, Yhoan Andzouana est sorti sur blessure à la 25e minute lors du succès du DAC Dunajska Streda face à Prodbrezova (3-0). Le DAC revient à trois points du podium.

## Suisse, 12e journée, 1re division

Dans le derby du comté de Vaud, Lausanne s'impose à Yverdon (3-0). Dans son couloir gauche, Morgan Poaty a tenté une demi-volée à la retombée d'un corner en première période. C'est lui qui lance De la Fuente, passeur décisif sur le 3-0 (66e min), avant d'être remplacé à la 79e.

Dans l'axe, Kévin Mouanga a été solide. Pas loin du but contre son camp à la 45e minute.

Titulaire, Sylvain Ganvoula a été remplacé à la 59e minute, alors que les Young Boys étaient menés à domicile par le FC Bâle. Le champion en titre s'impose finalement 3-2.

Au classement, Lausanne remonte à la 6e place avec 17 points, avec 5 longueurs d'avance sur Berne, 10e. Le Servette de Mazikou, blessé, reçoit Lucerne ce jeudi soir.

## Belgique, 16e de finale de la Coupe

Sans Senna Miangué, non retenu, le Cercle de Bruges bat facilement l'Olympic Charleroi (3-0).

Blessé, Mark Mampassi n'était pas dans le groupe de Courtrai qui écarte Lokeren (1-0).

## Bulgarie, 16e de finale de la Coupe

Le CSKA 1948 se qualifie facilement sur le terrain de Belasitsa (5-0), sans Ryan Bidounga, ménagé. Kosovo, 11e journée, 1re division Drita et Raddy Ovouka, titulaire, l'emportent face au FC Pristina (3-0). Drita remonte sur le podium, avec 18 points.

Serbie, 16e de finale de la Coupe Le TSC Topola se qualifie à Vrsac (1-1, puis 6-5 aux tirs au but). Remplaçant, Prestige Mboundou est entré à la 83e minute.

Slovénie, 16e de finale de la Coupe Dans un duel d'équipe de seconde division, le Tabor Sezana se qualifie face à Drava (1-0). Kamal Bafounta était titulaire dans l'axe de la défense, alors que John Céleste Makoumbou n'était pas convoqué.

Suisse, 12e journée, 1re division Sans Bradley Mazikou, blessé, le Servette est contraint au match nul par Lucerne (2-2). Les Genévois sont deuxièmes, à égalité de point avec le FC Zurich.

Turquie, 3e tour de la Coupe Sans Chandrel Massanga, à l'infirmerie, Hatayspor gagne son billet chez l'Inegol Kafkas Gençlik (4-0).

Camille Delourme

## HUMEUR

## Quand la gastronomie congolaise attire !

Et pourtant de nombreux visiteurs, quand ils foulent le sol congolais, n'hésitent pas à donner leurs avis positifs sur l'art culinaire congolais qui, selon eux, présente une bonne saveur et a des vertus considérables. Et cela se passe lors des rencontres internationales organisées sur le territoire congolais, précisément à Brazzaville et Pointe-Noire. Alors, la question que nous nous posons est la suivante : « Est-ce que l'art culinaire congolais ne peut pas s'exporter ? » La réponse à cette interrogation est d'emblée oui car, grâce à ses différents goûts et saveurs, l'art culinaire congolais est original et peut offrir une opportunité de création d'emplois des jeunes.

Le vrai problème est le manque d'écoles d'apprentissage de nombreux mets congolais. Du nord au sud et de l'est à l'ouest, le Congo dans son ensemble est une terre à gastronomie. Et de la même manière que le Congo crée des stratégies de toutes sortes pour faire parler de sa culture, le pays devrait en réalité multiplier des occasions pour promouvoir son art culinaire étant donné que c'est une facette non moins importante de la culture du pays. Des expositions et salons internationaux sont des meilleures occasions pour faire connaître l'art culinaire.

De la même manière que le pays cherche à vendre son image à l'extérieur à travers ses différentes ressources naturelles et d'autres opportunités, le pays devrait aussi vendre le génie congolais à travers ses nombreux mets de qualité, surtout que de plus en plus de biologistes et médecins s'accordent à dire que « la santé est dans l'assiette » quand ils conseillent la population mondiale à manger que du bio pour éviter certains abus d'une gastronomie trop « conditionnée » responsable de plusieurs pathologies. Cette problématique que nous soulevons dans ce billet d'humeur est essentielle. L'art culinaire congolais devrait à juste titre être enseigné dans les universités et instituts, car il fait partie de la culture congolaise.

Cependant, il y a une catégorie de Congolais qui pense que l'art culinaire ou gastronomique serait exclusivement réservé aux jeunes filles et femmes non instruites. La cuisine comme telle est un grand savoir, c'est une science et à travers elle on peut créer des emplois à une partie de la jeunesse qui optera pour cette filière.

Ainsi donc, les ministères chargés de la Culture et celui des Petites et Moyennes entreprises, sans oublier ceux des enseignements devraient travailler la main dans la main pour la promotion de l'art culinaire congolais. Ceci étant, si nous-mêmes Congolais continuons de sous-estimer nos mets, autrement dit notre art culinaire, il serait très difficile que cet art s'exporte. Or, la gastronomie congolaise, disent les « culturels », est une possibilité de création d'emplois de la jeunesse. Et si rien n'est fait, le pays continuera à importer les mets des autres, même lors des cérémonies nationales.

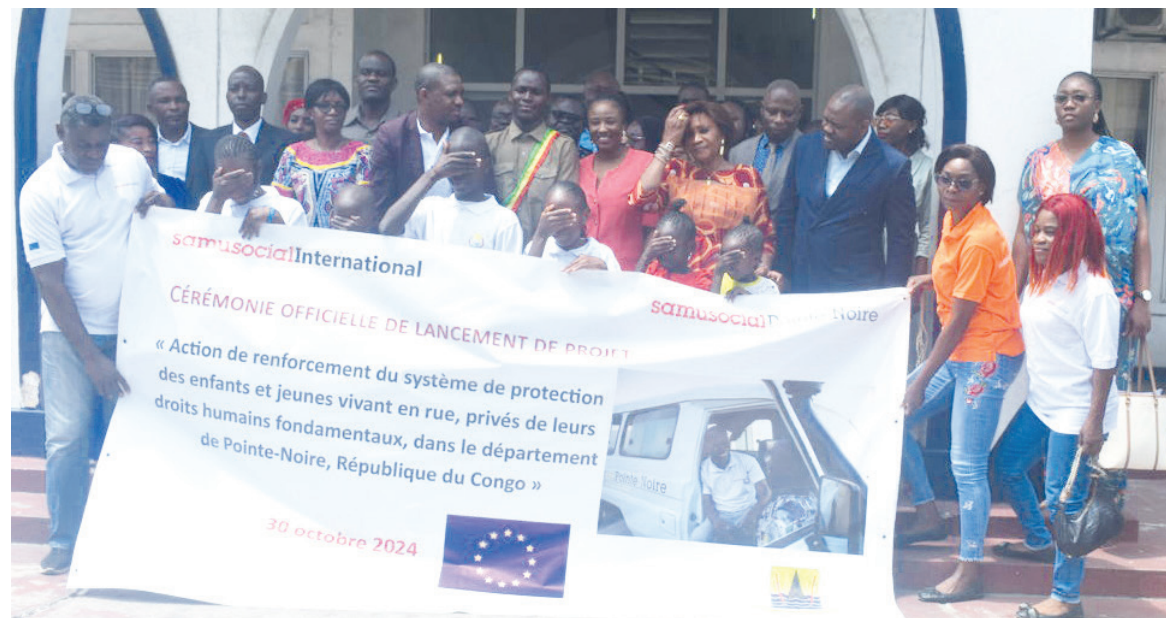
A bon entendeur, salut !

Faustin Akono

## PROTECTION DE L'ENFANT

## Les acteurs renforcent leurs capacités

Le lancement officiel du projet Action de renforcement du système de protection des enfants et jeunes vivant dans la rue privés de leurs droits humains fondamentaux, dans le département de Pointe-Noire, a eu lieu le 30 octobre en présence d'Evelyne Tchitchelle et d'Arle Ntonda, respectivement maire de la ville et directeur du Samusocial local.



La photo de famille à la fin de la cérémonie/Adiac

Patronant la rencontre, le maire de la ville a indiqué que le nouveau projet du Samusocial dont elle mesure tout l'intérêt permettra assurément d'accompagner la lutte contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes vivant dans la rue à Pointe-Noire, d'échanger avec les participants sur leur rôle d'appui et les collaborateurs attendus durant la mise en œuvre de ce projet. « Au regard de la qualité des participants et de l'engagement de tous, je reste persuadée que les enseignements pertinents sortiront de vos échanges. Ce n'est que de cette façon seulement que nous contribuerons à mettre un terme à la stigmatisation et au rejet social des enfants et jeunes vivants dans la rue », a-t-elle déclaré.

Pour sa part, le directeur de Samusocial a expliqué que ce projet

visait particulièrement le respect des droits humains, notamment celui des enfants et des jeunes qui vivent dans la rue. Le Samusocial est présent à Pointe-Noire depuis 2006. Ce projet, a-t-il poursuivi, représente un vaste programme qui vise le renforcement des différentes actions de la prise en compte des besoins spécifiques des enfants, particulièrement des jeunes filles qui vivent dans la rue. « Le projet a débuté depuis le 15 mai dernier et a une durée de trois ans. Il prendra fin le 15 mai 2027 prochain. Son objectif principal c'est d'améliorer les conditions de vie, c'est-à-dire la prise en compte des besoins spécifiques des enfants vivant dans la rue », a-t-il indiqué.

S'exprimant pour la circonstance, Simplicie Médard Ngo, directeur départemental des Droits hu-

mans et des libertés fondamentales de Pointe-Noire, a signifié qu'en espace d'une quinzaine d'année, plus de trois mille enfants et jeunes vivant en situation de rue ont été identifiés dans la ville côtière.

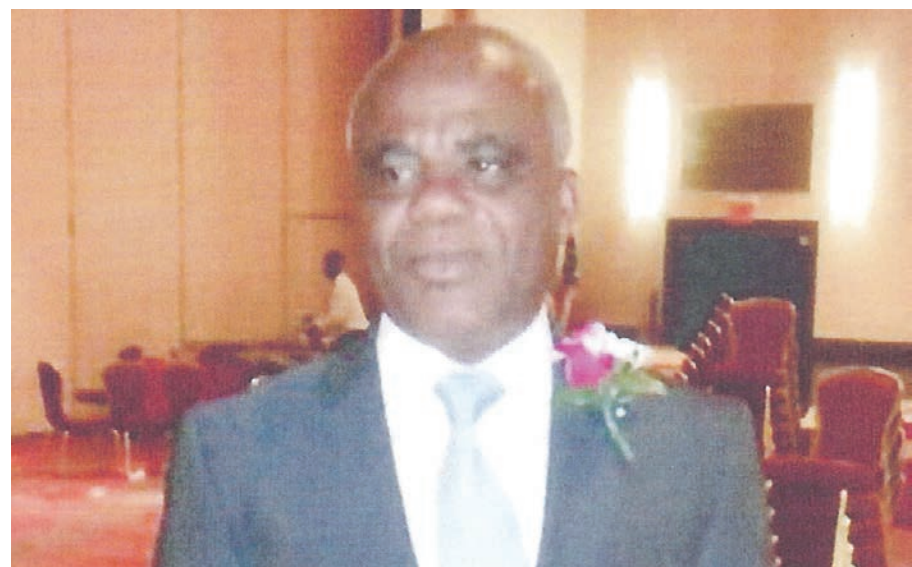
« Ce phénomène qui gangrène notre ville s'explique par de nombreuses causes, la protection des enfants et des jeunes en situation de rue bénéficie d'un encadrement constitué d'instruments juridiques internationaux et nationaux. La protection des enfants et des jeunes en situation de rue n'est pas seulement l'apanage des pouvoirs publics et des personnes morales de droit privé œuvrant sur la dite question mais celle-ci concerne l'ensemble de tous les citoyens », a-t-il fait savoir.

Séverin Ibara

## NÉCROLOGIE



Les enfants Ossangatsama ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur sœur, Simplicité Mesmine Ossangatsama, survenu le 26 octobre au CHU-B. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis à Talangaï, rue Oboli n°153 (références : ruelle de Faaki, arrêt Cordonnier). L'inhumation aura lieu le mercredi 6 novembre 2024.



Le directeur de l'Administration et des Ressources humaines a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la présidence de la République du Congo le décès de André Ekandzi, conseiller technique du président de la République, survenu à Paris en France, le 24 octobre 2024. La veillée mortuaire se tient au n°6, de la rue Père Dessieux, centre-ville. Le directeur de l'Administration et des Ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.

## DISPARITION

## Jean-Jacques Ndomba inhumé à Brazzaville

Décédé le 15 octobre à Troyes, en France, à l'âge de 70 ans, l'ancien international congolais, Jean-Jacques Ndomba "Le Géomètre", a été inhumé le 30 octobre à Brazzaville. La nation lui a rendu un dernier hommage au stade Alphonse-Massamba-Débat, installations sur lesquelles il a marqué de son empreinte le football national.

Le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, a décoré Jean-Jacques Ndomba à titre posthume. Les anciens Diabes-rouges et ceux de l'Etoile du Congo ont témoigné leur reconnaissance à ce joueur au talent exceptionnel, très remarqué par sa vision de jeu instantanée, à travers un match d'exhibition qui les a opposés pendant 30 minutes

Jonas Bahamboula « Tos-tao », avec lequel il développait une certaine complicité sur et en dehors du terrain, a témoigné. « Je l'ai connu parce qu'il était un grand footballeur. A cette époque, tous les joueurs de ce pays sont passés par le mwana foot. Avec Géomètre, nous avons fait des choses extraordinaires au stade de la Révolution devenu aujourd'hui stade Alphonse-Massamba-Débat. Je le considérais comme mon jumeau », a-t-il précisé. Et d'ajouter : « Nous avons gagné ensemble et on a perdu ensemble. Il n'était pas Yaoundé 72 mais il



Le ministre des Sports, Hugues Ngouélondélé, décorant Jean-Jacques Ndomba à titre posthume/Adiac

avait fait la campagne de Yaoundé 72. Tellement qu'il était trop jeune, il n'était pas retenu. On lui avait dit, tu es trop jeune, tu attends ton heure. Voilà pourquoi il était avec nous en Egypte, en 1974 ».

Dans l'oraison funèbre, le directeur général des Sports a reconnu que Jean-Jacques Ndomba fut un joueur au talent incommensurable dont la technicité avait éclaté très tôt. « Nous retiendrons que Jean-Jacques Ndomba a été un joueur modèle par son talent, son génie et ses prestations », a commenté

Jean Robert Bindelé.

L'illustre disparu a respectivement porté les couleurs de l'Etoile du Congo (197 buts en 203 matches), puis de l'Olympique de Marseille en France (27 buts en 53 matches), Le Puy (19 buts en 28 matches), l'Olympique Lyonnais (21 buts en 65 matches), Niort et Poitevin. Dans la sélection nationale, les Diabes rouges, il marqua son passage de 1973 à 1992. « La République du Congo tout entière est reconnaissante car nous nous souviendrons de ce que Jean-Jacques Ndomba, légende



Le président de la Fécofoot déposant la gerbe de fleurs/Adiac

du football congolais, a été décoré à titre exceptionnel par son excellence monsieur le président de la République, Grand maître des Ordres nationaux, au grade de Commandeur dans l'ordre de mérite sportif à l'occasion de la fête de la République, le 28 novembre 2018. Cette distinction représente le plus haut grade dans l'ordre du mérite sportif. Elle lui a été décernée pour de nombreux services rendus dans le domaine sportif et pour son implication pour le rayonnement de la na-

tion à travers ses exploits de footballeur international », a déclaré le directeur général des Sports.

Jean Jacques Ndomba a disputé les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations en 1974 et a été quart-finaliste de celle de 1992 au Sénégal, au cours de laquelle il a été passeur décisif dans l'égalisation congolaise contre le Ghana. Inoubliable, puisque les grands joueurs ne meurent jamais. Les dribbles, les passes et le sens de buts de Jean-Jacques Ndomba restent éternels.

James Golden Eloué et Aubie Gélie Ebata (stagiaire)

## RÉFLEXION

## S'il fallait une preuve ...

Oui, en effet, s'il fallait une preuve que la mort est une réalité relative qui ne diminue en rien la présence de l'être humain, les hommages que rendent aujourd'hui à Henri Lopes ses proches, ses amis écrivains, ses confrères du corps diplomatique sont là pour le confirmer. Nous ayant quitté il y a tout juste un an, cette haute, très haute personnalité est, en effet, plus vivante intellectuellement, artistiquement que jamais. Et tout indique que sa mémoire demeurera présente dans les années, les décennies, voire même les siècles à venir.

Ayant vécu avec lui des moments historiques, nous sommes bien placés aujourd'hui, comme un

grand nombre d'observateurs, pour rappeler qu'il a joué un rôle important, essentiel même, dans l'affirmation du Congo sur la scène diplomatique et environnementale, dans l'émergence de l'Afrique centrale au cœur de la scène mondiale, dans la recherche de solutions pacifiques aux crises qui déstabilisaient ou menaçaient de déstabiliser cette partie du monde. Un engagement qui lui a valu de très nombreux et très affectueux hommages lorsqu'il nous a quittés, le 2 novembre 2023, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ecrivain de renommée mondiale, Henri Lopes demeure plus que jamais parmi nous comme en témoignent, dans ce numé-

ro des Dépêches de Brazzaville, celle et ceux qui lui rendent hommage. M'étant rendu à ses côtés alors qu'il venait de décéder et avant que son corps soit inséré dans un cercueil, je peux témoigner du fait qu'il était calme, serein, plus humain que jamais. D'où mon espoir, ou plus précisément ma conviction que nous nous retrouverons un jour prochain de l'autre côté de la vie et que nous pourrions ainsi partager l'éternité.

Confronté, dans son métier de diplomate de haut rang, à des problèmes d'une extrême complexité, il avait fait de la littérature un bouclier intellectuel qui le protégeait et lui permettait de lutter contre les mauvais

démons de la politique. D'où la publication de livres tels que le « Pleurer-rire », « Le chercheur d'Afrique », « Le lys et le flamboyant » qui sont plus que jamais présents sur la scène littéraire et qui avaient fait de lui un auteur très respecté alors même qu'il devait régler les multiples conflits que générait sa forte position sur le champ diplomatique.

Qu'il nous soit donc permis de dire, d'écrire ici même qu'Henri Lopes a réussi là où de nombreuses, très nombreuses personnalités n'ont pas su affirmer leur présence dans le temps long de l'Histoire. Et donc de lui rendre un nouvel et vibrant hommage.

Jean-Paul Pigasse